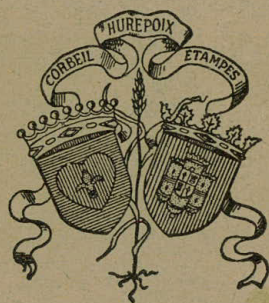


BULLETIN  
DE LA SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE  
DE CORBEIL  
D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

72<sup>e</sup> ANNÉE (1966)



CORBEIL  
1967

## TABLE DES MATIÈRES

---

Robert de Courcel, 1875-1966 .....	3
Vie de la Société (conseil d'administration, liste des nouveaux membres, assemblée générale du 2 octobre 1966 à Athis-Mons)	9
M. Roger BAILLY. — Monographie de Vayres-sur-Essonne, première partie .....	11
M. Maurice LAHAYE. — Un adepte de Mesmer à Quincy-sous-Sénart	37
M. le R. P. VERBRUGGE. — Origine de la chapelle Saint-Charles-Borromée à Courances .....	45
M. Jean CHANSON. — La fin tragique du lieutenant dourdannais, Paul-Lucien Voulet .....	51
M. Daniel JALMAIN. — Prospection aérienne en Beauce .....	57
MM. Jean et Christian WAGNEUR. — Prospection archéologique de surface .....	59
MM. G. AMAURY, P. PERROLLET et J. et C. WAGNEUR. — Fouilles archéologiques à Courances, Longjumeau, Forges-les-Bains et Souzy-la-Briche .....	63
BIBLIOGRAPHIE .....	67
CHRONIQUE .....	77
NECROLOGIE .....	87

## TABLE DES PLANCHES

---

- Pl. I. — Plan de Vayres-sur-Essonne.
- Pl. II. — Coupe géologique de Bouville à Boutigny-sur-Essonnes.
- Pl. III. — L'église et le moulin de Vayres.
- Pl. IV. — Fragment d'un plan de Courances. - Chapelle Saint-Charles Borromée.
- Pl. V. — Portrait du lieutenant Voulet.
- Pl. VI. — Itinéraires de la première mission de Voulet dans la boucle du Niger.
-

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE  
DE CORBEIL, D'ÉTAMPES  
ET DU HUREPOIX

*Une PROMENADE  
organisée par la Société aura lieu  
le SAMEDI 24 JUIN 1967,  
dans l'après-midi*

Monsieur Bernard JEANSON  
*y présentera*

**CHALO-SAINT-MARS**

et les anciens fiefs et seigneuries qui en dépendent  
(carte Michelin 60, pli 9, à 7 km 5 Ouest d'Etampes)

Les personnes intéressées sont priées de retourner le bulletin  
d'inscription ci-contre, avant le 10 juin 1967,  
à M. JEANSON, 25, rue de la Juiverie, 91 - Etampes.

Elles recevront personnellement confirmation  
avant le 17 juin 1967.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE  
DE CORBEIL, D'ÉTAMPES  
ET DU HUREPOIX

Bulletin d'inscription à la promenade du 24 juin 1967  
(à retourner à M. JEANSON, 25, rue de la Juiverie, avant le 10 juin)

M \_\_\_\_\_  
demeurant \_\_\_\_\_

désire participer à la promenade organisée le 24 juin 1967,

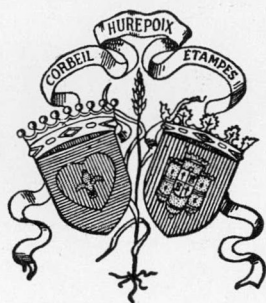
- 1) je serai à 14 h 30 devant le " Casino ", Allées de la  
Victoire à Etampes
- 2) je serai accompagné de \_\_\_\_\_ personnes
- 3) je dispose d'une voiture particulière et accepte,  
éventuellement, de transporter \_\_\_\_\_ personnes
- 4) je ne dispose pas de voiture particulière pour me rendre  
d'Etampes à Chalo-Saint-Mars
- 5) je joins 3 francs par personne  
 en timbres-poste  
 par virement postal  
avec ses trois volets, au compte de Société, Paris 1508-40

le \_\_\_\_\_ 1967

Signature :

BULLETIN  
DE LA SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE  
DE CORBEIL  
D'ETAMPES ET DU HUREPOIX

72<sup>e</sup> ANNÉE (1966)



CORBEIL  
1967



Monsieur Robert de COURCEL

13 mai 1875 - 23 novembre 1966

---

## Robert de COURCEL

1875-1966

---

Notre société vient d'être douloureusement frappée par le décès de M. Robert de Courcel qui en était président depuis 1943 et qui en avait été vice-président dès 1905 en remplacement de son père George de Courcel lui-même vice-président depuis la création de la société en 1894.

Né à Paris le 13 mai 1875, M. Robert de Courcel fit ses classes au lycée Condorcet, puis il fut élève d'Alexandre Beljame, à la Sorbonne, et d'Albert Sorel, à l'École des Sciences politiques. Reçu au concours de 1899, il débuta dans la carrière comme Attaché au Cabinet du Ministre des Affaires étrangères, Théophile Delcassé.

Nommé à l'Ambassade de France près le Saint-Siège en 1903, il eut le grave devoir, l'année suivante, de procéder à la rupture des relations diplomatiques, peu après le départ de l'ambassadeur. Il fut nommé ensuite à la Légation de France à Bruxelles où il passa plusieurs années.

Pendant la première Guerre mondiale, M. de Courcel fut à nouveau affecté au Cabinet des différents ministres des Affaires étrangères, qui se sont succédé. En 1920, il fut nommé Conseiller d'ambassade à Constantinople, puis à Washington. En 1922, il fut amené à quitter la carrière diplomatique.

Pendant les quelque quarante ans qui ont suivi, et jusque dans ses derniers moments, M. de Courcel s'est livré à des recherches sur l'histoire diplomatique et religieuse de Paris, où il résidait généralement, et sur l'histoire de la Brie et du Hurepoix, pays auxquels il était très attaché car sa famille était originaire d'Athis-Mons et d'Orly et lui-même possédait à Vigneux l'agréable demeure de Port-Courcel dont l'admirable bibliothèque fut malheureusement détruite pendant la dernière guerre.

Parmi ses ouvrages qui ont été publiés, il convient de citer :

- *Vigneux-sur-Seine, étude historique*. Evreux, Imprimerie Charles Hérissey, 1928.
- *La forêt de Sénart, étude historique*. Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, 1930.
- *Les résidences des archevêques de Paris*. Paris, Imprimerie des Orphelins-Apprentis d'Auteuil, 1951.
- *La basilique de Sainte-Clotilde*. Lyon, Imprimerie Lescuyer et Fils, 1957.
- *La vie d'un curé de Paris : Monseigneur Gardey (1836-1914)*. Meaux, Editions Moussy, 1961.

En outre, plusieurs articles ont paru dans les bulletins de société d'histoire et d'archéologie :

- *Les demeures diplomatiques du faubourg Saint-Germain, et l'Ambassade d'Autriche à Paris*, dans *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie des VII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> arrondissements de Paris*, n° 37, 1938, et n° 38, 1939.
- *L'Hôtel des ambassadeurs extraordinaires à Paris*, dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1939, p. 27 à 135.
- *Nonces et nonciatures à Paris*, dans *Mémoires de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France*, t. II, 1950, p. 267 à 293.
- *Demeures diplomatiques dans le 7<sup>e</sup> arrondissement*, dans *Annuaire du 7<sup>e</sup> arrondissement, administratif, historique*, (Paris), 1961-1962, p. 6 à 9.

Enfin, trois études publiées par la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix :

- *Notre société*, dans le bulletin de 1944, p. 3 à 24.
- *Louis XV et la deuxième dauphine à Corbeil*, dans le bulletin de 1954, p. 47 à 51.
- *Autour du Hurepoix*, dans le bulletin de 1958, p. 23 à 42.

## Le Président Robert de COURCEL

---

Vous venez de lire ce que fut notre Président : sa carrière, ses travaux, son érudition, l'autorité de son nom. Je voudrais seulement parler ici de l'homme, de ce qu'il fut pour ses collaborateurs et aussi pour ses amis. Des circonstances de voisinage m'ont permis de l'approcher, plus que jamais, sur la fin de sa carrière, à l'heure où l'homme regarde surtout vers son passé. C'est en me souvenant avec une bien grande émotion de nos réunions à quatre, deux ménages qui se comprenaient et sympathisaient, que j'écris ces lignes ; elles me permettent d'abord de dire à Madame de Courcel le plaisir que ma femme et moi prenions à ces rencontres ; le souvenir m'en est très cher.

Je pourrais, dans ces quelques lignes, rappeler l'homme de la carrière, le diplomate et aussi le continuateur de l'œuvre paternelle, mais c'est l'homme lui-même que je cherche à rencontrer ici dans l'extrême et affectueuse modestie qu'il aimait et pratiquait sans cesse. Cette simplicité, cette crainte de l'orgueil qui permet de reconnaître les grands caractères, où pourrions-nous en trouver un plus bel exemple que dans la personne de R. de Courcel ? Il ne reconnaissait que chez les autres les belles qualités qui étaient en lui. Je manquerais à sa mémoire si je ne trouvais pas là comme un beau témoignage de la Foi qui dirigeait sa vie et qu'il transmet totale à ses enfants ; Monsieur l'abbé de Courcel n'en est-il pas la plus belle preuve ? Par elle, il se sentit toujours sur la voie du Vrai, du Beau et du Bien.

Simple, bon, vrai et modeste, c'est toujours ainsi que m'est apparu Robert de Courcel. Un jour que nous en étions venus à parler de son très beau livre sur « Les demeures des Archevêques de Paris » et que j'en louais la forme et l'esprit, il me dit simplement : « J'ai cherché à voir et à comprendre, c'est là mon seul mérite ».

C'est vrai, vous l'aviez ce mérite, mais vous en aviez bien d'autres ; je me rappelle les tristes jours d'il y a vingt ans.

Que de difficultés vous avez su vaincre alors pour que se continue la vie de notre bulletin ! C'est en vous-même, cher Président, dans tant de qualités auxquelles j'ai voulu rendre ce dernier hommage, que vous puisiez cette force désintéressée qui, lorsqu'elle est présente en nous, peut nous élever au-dessus de tant de difficultés, de tant d'épreuves toujours prêtes à nous assaillir.

Docteur Paul BAILLIART.

---

# Vie de la Société

---

## Conseil d'administration

---

### *Président :*

† M. Robert de COURCEL.

### *Vice-présidents :*

M. le docteur Paul BAILLIART.

† M. le chanoine L. GUIBOURGÉ.

M. Emile HOUTH.

### *Secrétaire général :*

M<sup>me</sup> Paulette CAVAILLER.

### *Secrétaire adjoint :*

M. Jean JACQUART.

### *Trésorier :*

M<sup>e</sup> André CROS.

### *Membres du Conseil :*

M. le docteur Jean-Pierre BAILLIART.

M. Armand CAILLET.

M. Marcel CORDELLE.

M. Jean de COURCEL.

M. le marquis de GANAY.

M. Maurice LAHAYE.

M. le R. P. VERBRUGGE.

## Nouveaux Membres

---

- AMAURY (Gérard), résidence Croix-Breton E 142, Longjumeau - 91.  
Avenir (L') de Boussy-Saint-Antoine, mairie de Boussy-Saint-Antoine,  
Brunoy - 91.  
CATTAND (Jean), 22, rue du Trésor, Palaiseau - 91.  
CHAMBRILLON, 27, parc d'Ardenay, Palaiseau - 91.  
CORNET (François), 5, rue du Château-d'Eau, app<sup>t</sup> 93, Ris-Orangis - 91.  
DANIEL (Jean-Claude), 25, parc d'Ardenay, Palaiseau - 91.  
DAUPHIN (Gabriel), 8, rue de Paris, Palaiseau - 91.  
DUBOSCQ (Jean), vice-président du Conseil général, Marcoussis - 91.  
GACHE (Paul), journaliste, Châteaurenard - 45.  
GAUTIER (docteur Jean), 10<sup>bis</sup>, place Saint-Médard, Brunoy - 91.  
HAFNER (M<sup>me</sup>), 22, rue A.-France, Palaiseau - 91.  
LA FOREST-DIVONNE (comte J. de), 8, parc d'Ardenay, Palaiseau - 91.  
LAMBIN (Pierre), 2, rue Champlouis, Corbeil-Essonnes - 91.  
LATAILLADE (Jean-Bertrand), 9, av. de la Futaye, Morsang-sur-Orge - 91.  
LEGER (Jean-Claude), 10, rue des Tournelles, Châtenay-Malabry - 92.  
LESUEUR (Bernard), 17, rue du 14-Juillet, Corbeil-Essonnes - 91.  
MERMINOD (abbé Jean), 23, rue H.-Barbusse, Viry-Châtillon - 91.  
MOREAU (Gérard), 37, parc d'Ardenay, Palaiseau - 91.  
QUIENOT (M<sup>me</sup>), 31, rue des Fraissettes, Palaiseau - 91.  
STAES (Jacques), 9, route de Versailles, Champlan, Longjumeau - 91.  
VENET (Patrick), collègue Jean-Jaurès, Vigneux-sur-Seine - 91.  
VIGNON (André), 125, boulevard Voltaire, Paris (x<sup>re</sup>).  
WAGNEUR (Christian), 106, avenue Pierre-Brossolette, Le Perreux - 94.
-

## Assemblée générale à Athis-Mons

---

Notre assemblée générale pour 1966 s'est tenue le dimanche 2 octobre au collège Saint-Charles d'Athis-Mons.

La séance est ouverte à 14 h 30 dans le grand salon par notre président, M. Robert de Courcel, qui présente les excuses des membres absents et donne aussitôt la parole à la secrétaire générale pour la lecture de son rapport moral.

M<sup>me</sup> Cavailler remercie M. le chanoine Dusouil d'avoir bien voulu recevoir la société qui vient pour la première fois depuis soixante-dix ans à Athis-Mons, ville dont l'intérêt archéologique est réel mais qui présente en outre pour nous un intérêt sentimental, puisque la famille de notre président, qui prit tant de part à l'essor de la société, y a laissé de multiples souvenirs.

Elle décrit la triple activité du conseil d'administration au cours de l'année écoulée : efforts pour accroître l'effectif qui est actuellement de 368 membres; publication du bulletin 1965 important et varié, et préparation du bulletin 1966 dans lequel commencera la publication de la monographie de Vayres-sur-Essonne par M. Roger Bailly; enfin, organisation du 24<sup>e</sup> congrès des Sociétés savantes, qui s'est tenu à Corbeil les 3 et 4 juin, au cours duquel cinq communications ont été faites par des confrères.

Le trésorier, M<sup>e</sup> Cros, expose la situation financière qui est satisfaisante et doit permettre la publication d'un bulletin comparable à celui de l'an dernier.

Après la réélection des trois membres sortants du conseil d'administration (M. le docteur J.-P. Bailliart, M<sup>me</sup> Cavailler, M. le marquis de Ganay), M. Jacquart, secrétaire adjoint, présente les récentes publications de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France (*Mémoires*, t. XV, et *Bulletin*, t. III) et invite tous ceux qui le désirent à assister aux Journées d'histoire du droit parisien qui se tiendront les 21 et 22 octobre à la Faculté de droit, à Paris, et à participer à la visite du château de Thoiry qui aura lieu le 22 octobre après-midi.

M. de Courcel, après avoir déclaré close l'assemblée générale, remercie M. le chanoine Dusouil de son accueil et présente en quelques mots le lieu d'Athis; il souligne le caractère très particulier que lui confère la contiguïté du château, de l'église et du collège.

M. le chanoine Dusouil fait ensuite l'historique du collège Saint-Charles fondé en 1913 à Juvisy par Mgr Gibier, anéanti en 1944 par un bombardement, transféré en 1946 dans l'ancien château d'Athis et en perpétuel développement.

Puis, M. l'abbé Merminod, professeur au collège, raconte l'histoire du village et du château d'Athis depuis le ix<sup>e</sup> siècle, date à laquelle y fut apporté le corps de sainte Geneviève, jusqu'à l'installation du collège. Il évoque pour nous les divers propriétaires du domaine et principalement Pierre Violle qui agrandit le parc à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, Thibaut de La Brosse qui fit construire le bâtiment actuel au début du xvii<sup>e</sup> siècle, M<sup>lle</sup> de Charolais qui fit édifier une chapelle seigneuriale joignant le château à l'église, agrandit la cour d'honneur et fit aménager une magnifique perspective jusqu'à la route de Fontainebleau; enfin, le baron Alphonse de Courcel qui fit surtout des aménagements intérieurs et, entre autres, une très belle bibliothèque.

Après ces deux fort intéressantes causeries, a lieu la visite de l'église dont le magnifique clocher domine la vallée, de la terrasse d'où la vue s'étend fort loin vers la Brie, puis de l'intérieur du château : salons aux magnifiques boiseries du xviii<sup>e</sup> siècle, bibliothèque où sont exposées quelques pièces anciennes des archives seigneuriales, enfin la très belle salle à manger où des rafraîchissements nous attendent.

La journée s'achève par la visite du collège (chapelles, classes et internat) dont l'importance et le modernisme nous émerveillent.

En dépit d'un temps pluvieux, les visiteurs quittent le collège, enchantés de ce qu'ils ont vu et de l'accueil particulièrement aimable qui leur a été réservé.

---

# Monographie de Vayres-sur-Essonne <sup>1</sup>

---

## Première partie : Étude géographique

---

### I. - DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE <sup>2</sup>.

Vayres-sur-Essonne est un charmant village, comme il n'en manque pas en Seine-et-Oise <sup>3</sup>, bâti aux confins de la Beauce, du Hurepoix et du Gâtinais. De là vient la diversité d'aspect de son territoire et de ses environs qui lui donne tant d'attrait.

Étalant ses maisons sur près de deux kilomètres, au long de la fraîche Essonne, de Boutigny jusqu'aux pittoresques rochers de Misery, notre petite commune appartient au canton de La Ferté-Alais, dont elle est distante de 7 kilomètres, et à l'arrondissement de Corbeil. Elle est située à 53 kilomètres de Versailles, chef-lieu du département <sup>3</sup>.

Le territoire de la commune est limité à l'est par le cours sinueux de l'Essonne qui le sépare de ceux de Guigneville et de Boutigny-sur-Essonnes, si bien que selon un vieux dicton :

« Entre Vayres et Boutigny

« Une alouette n'y ferait pas son nid. »

Au nord - nord-ouest, la délimitation avec la commune de D'Huisson-Longueville passe dans les marais du Pont-au-Roy, puis traverse tout le massif rocheux de Misery.

A l'ouest, le vieux chemin de Nangeville à Arpajon borde notre terroir et le sépare de celui de Bouville. Enfin, au sud-ouest, sud et sud-est, les communes de Valpuiseaux et de Courdimanche-sur-Essonnes, confinent à la partie la plus fertile de la commune.

---

1. Nous adoptons l'orthographe « sur-Essonne » suivie par la municipalité bien que le décret du ministère de l'Intérieur du 27 juillet 1931 autorisant la nouvelle dénomination de Vayres porte « Vayres-sur-Essonnes ». Nous donnerons, dans la partie historique, plus de précisions sur les diverses appellations de Vayres.

2. Voir le plan de Vayres, pl. I.

3. A partir de 1968, le département de l'Essonne, créé par la loi du 10 juillet 1964, formé de l'ancien arrondissement de Corbeil et de l'arrondissement d'Etampes recréé, existera effectivement; Vayres sera alors à 30 km de la nouvelle préfecture: Evry.

Le village, très étiré, peut être divisé en quatre parties. Après avoir quitté Boutigny et traversé l'Essonne, on suit d'abord la rue Chère, partie la plus étendue et la plus peuplée, pour aboutir à la place "du Tilleul". Du monument aux morts de la Grande Guerre, le chemin vicinal conduit à la ferme et aux habitations de la Mare, tandis que la rue du Sourdet mène au quartier du même nom, le long du parc du château.

Ces deux chemins d'ailleurs rejoignent la route nationale qu'il faut remonter sur quelques centaines de mètres pour atteindre l'agglomération dite "le Village" ou encore "le quartier de l'Eglise", partie essentielle de la commune puisqu'elle comprend, outre la mairie et l'école, l'église et le château.

La commune n'a plus ni écarts, ni hameaux, alors qu'autrefois existaient deux fermes isolées se rattachant à la paroisse, situées, l'une au nord près de l'Essonne : la ferme de "La Roche"; l'autre, au sud, sur le plateau : la ferme de "La Comté". La ferme de "La Roche", possession du seigneur de Vayres qui avait aussi un parc à cet endroit, encore habitée en 1788, était en ruines en 1817 et seules quelques fondations subsistaient au début du siècle. Quant à celle de "La Comté", il n'en est déjà plus fait mention à la veille de la Révolution et sur le plan cadastral de 1817, ses ruines sont bien imprécises.

On voyait encore, il y a une soixantaine d'années, des fondations dans d'autres endroits tels que "la Terrière", "la Pointe", "la Grande Vallée"... Au lieu-dit "la Grande Montagne" en particulier, suivant les dires d'anciens du pays, une agglomération assez importante aurait existé qui se serait appelée "la Ville du Bois".

La superficie de la commune est tout à fait moyenne puisqu'elle s'élève à environ 842 hectares. Voici quelle en était la répartition en 1817 et en 1947 :

	<i>Cadastré 1817</i>	<i>Commission communale 1947</i>
Terres labourables .....	408 ha	261 ha
Prés .....	23 ha	24 ha
Vignes .....	0 ha 90	néant
Bois .....	232 ha	294 ha
Landes - Marais - Friches ...	121 ha	206 ha
Carrières - Sablières .....	0 ha 27	0 ha 30
Jardins .....	14 ha 05	15 ha
Parc et terrains d'agrément ..	16 ha 05	17 ha 02
Propriété bâtie .....	4 ha 10	4 ha 10

Le site de Vayres est formé par un amphithéâtre de collines s'ouvrant largement sur la vallée de l'Essonne. On y peut distinguer trois parties principales :

a. La vallée de l'Essonne proprement dite dont les flancs en pente douce s'étalent vers la rivière, au sud-est, pour se resserrer presque en une gorge en face des hauteurs de Misery (altitude 58 m à "l'Abreuvoir").

b. La vallée sèche au fond de cet espèce d'amphithéâtre qui s'ouvre largement sur l'Essonne après la jonction des "Grandes Vallées", "Petite Vallée" et "Vallée Godard" (altitude 65 m au croisement de la route de Bouville et du chemin de la Comté).

c. Le plateau qui domine la vallée, dont les contreforts boisés ou rocheux encadrent le site de Vayres. Ce plateau, dont l'altitude varie autour de 140 m (136 m à "la Vente de la Pointe", au sommet de la route de Bouville; 137 m à "l'Orme de la Comté"), est un des lambeaux de la vaste plateforme beauceronne.

Ce plateau est, au nord-ouest, séparé par une sorte de gorge sauvage du massif rocheux de Misery. Ce chaos de grès n'est rien d'autre qu'une des pointes avancées du plateau dont l'érosion a arraché la carapace calcaire, mettant au jour les sables et les grès que les eaux ont ensuite disloqués.

Après avoir parcouru tout le territoire de la commune, descendons, vers la rivière, vers les rives boisées de notre fraîche Essonne, de « cette vive rivière aux eaux claires » dont les abords humides et verdoyants contrastent si vivement avec la sécheresse des sables et des rochers environnants.

L'Essonne se forme à 90 m d'altitude dans un sillon du Gâtinais par la rencontre de deux petites rivières venant de l'immense massif boisé que constitue la forêt d'Orléans.

Ces deux ruisseaux sont l'Œuf, qui prend sa source à quelques kilomètres au sud-est de Chilleurs-aux-Bois, à 130 m d'altitude, et la Rimarde, née près de Nibelles à la ligne de partage des eaux de la Seine et de la Loire.

Ces deux ruisseaux, larges d'environ 7 à 8 mètres, se rejoignent dans les prés de La Neuville et d'Aulnay-la-Rivière. A partir de là, l'Essonne trace son vallon vert, un peu marécageux, dans le plateau monotone de la Beauce orientale,

vallon qui va en s'approfondissant et prend parfois des allures de gorge. La rivière a alors à peu près la même importance qu'elle conservera jusqu'au Bouchet où elle est grossie considérablement par les eaux de la Juine. Quinze kilomètres plus loin, elle se jette dans la Seine à Corbeil, à la hauteur des Grands Moulins, par 30 mètres d'altitude, après avoir drainé un bassin de 185 000 hectares.

Son débit moyen à Vayres, où elle est large d'environ 14 mètres, est de 4 700 litres par seconde. La vitesse de son courant est d'environ 35 centimètres par seconde. C'est une "rivière modèle" au régime extrêmement stable, dont le niveau varie peu. Jamais à sec (puisque son étiage séculaire atteint encore 2 800 litres par seconde) et ne quittant qu'exceptionnellement son lit.

Cela est dû en partie à son alimentation par toutes les sources qui jalonnent son humide vallée. Sources aux eaux pures et claires du fait de leur passage dans le filtre des plateaux sableux et dont la fraîcheur fut de tout temps renommée puisque selon Dom Morin <sup>4</sup> « son eau est si froide à cause des sources qui y découlent, qu'elle engourdit les pieds des chevaux ».

L'Essonne reçoit quelques sources lors de son passage sur le territoire de Vayres, en particulier celles qui prennent naissance au lavoir communal, près de la laiterie, et autour de ce point, comme celle du "Four Bannier". D'autres, au "Moque Souris", ne sont pas les moins importantes puisqu'elles forment de petites pièces d'eau.

Ces sources unissent leurs eaux pour former "la Petite Rivière", ruisseau de 5 à 6 mètres de largeur qui coule dans le parc du château. Citons aussi la source située dans une propriété particulière derrière l'église et alimentant, avec celle de Sainte-Anne, les canaux du château. Enfin, à "La Roche", "la petite et la grande source" forment dans le marécage de véritables petits étangs <sup>5</sup>.

---

4. *Histoire du Gastinois*, publiée par H. Laurent. Paris, Champion, 1883-1889, 3 volumes in-4°.

5. Il y a encore une quarantaine d'années une petite source, connue sous le nom de "Fontaine Saint-Martin", laissait couler un mince filet d'eau au pied de la "Mallotte", dans la gorge entre cette hauteur et Misery, au milieu d'un chaos de roches. A l'heure actuelle, les sources du Moque-Souris, de l'Eglise et de Sainte-Anne vont en s'amenuisant.

Depuis que les cressiculteurs ont creusé des tranchées et foré des puits pour l'alimentation de leurs exploitations, l'abondance de ces sources a bien diminué. Ce n'est plus une eau si pure que rejettent à la rivière les innombrables petits canaux connus sous le nom de "fossés de décharge" dont les eaux, après avoir alimenté les fosses à cresson, sont plus ou moins chargées de débris végétaux et polluées par les produits toxiques que constituent la chaux et les engrais employés par les cressiculteurs.

Aujourd'hui, l'Essonne ne fait plus mouvoir de moulins à Vayres. Depuis une quarantaine d'années, le vieux moulin à roue a été abandonné. Nous reviendrons d'ailleurs sur "les moulins de Vayres" un peu plus loin, au cours de notre étude historique, comme nous reviendrons sur les projets et travaux qui furent exécutés, vers 1660, sur l'Essonne afin de la rendre navigable et faillirent faire de Vayres un port fluvial !

L'Essonne est beaucoup moins poissonneuse que par le passé par suite des pollutions et d'un terrible braconnage.

L'Essonne arrose le territoire de la commune à partir du pont du chemin de G. C. n° 153, près de Bélesbat. Mais c'est d'abord le canal amenant l'eau au moulin de Boutigny qui limite Vayres. En aval dudit moulin, les eaux divisées se rejoignent et la rivière coule à l'extrémité des jardins de la "rue Chère", bordée sur la rive de Boutigny par une agréable ligne de peupliers italiens. Puis elle étire ses méandres devant les cressonnières de la "Tassonnerie" et passe devant la baignade de Boutigny. Ses rives deviennent encore plus agréables le long du parc du château dont les arbres se mirent dans ses eaux limpides. C'est ensuite le confluent de "la Petite Rivière", venant de la cascade du château, puis "la Porte Ninon" si romantique voici une vingtaine d'années, écroulée aujourd'hui. A droite, dans les marais, quelques sources.

La profondeur moyenne d'environ deux mètres s'abaisse à six ou sept mètres dans certains trous du lit, tantôt sableux tantôt tourbeux. Des herbes aquatiques abondantes ondulent au gré du courant.

Au parc succèdent des marais avec des boqueteaux d'aulnes ou de saules. Sur la rive droite, on longe le hameau de Pasloup et la ligne du chemin de fer et, de nouveau, après le "rayon des Pierres" (qui servit sans doute de gué autrefois),

l'Essonne coule dans les bois, parcours frais et charmant, jusqu'à la cressonnière de "La Roche", précédée d'un autre "rayer" enfermant un îlot minuscule où poussait un énorme genévrier. Les pêcheurs s'en disputent les trous profonds.

C'est ensuite, sur la rive droite, la commune de Guigneville. Après le lavoir de Jouy, la rivière s'enfonce dans des bois marécageux et déserts, passe devant les "Trois Peupliers", puis abandonne le terroir de Vayres une centaine de mètres en amont de la "Fausse Rivière".

Faire ce parcours en barque est une délicieuse croisière de près de deux heures... encore faut-il, pour remonter le courant, les bras d'un robuste rameur.

## II. - DESCRIPTION GÉOLOGIQUE.

Il y a des milliers d'années, aux époques que les géologues nomment ère primaire et ère secondaire, notre région était recouverte par la mer. Et ce sont les dépôts, les sédiments de ces mers, formés durant l'ère tertiaire, époque à laquelle elles se sont retirées, qui constituent notre sous-sol comme le prouvent les nombreux fossiles que l'on trouve dans nos terrains.

Notre région, et c'est ce qui l'apparente au Hurepoix, est constituée par un enchevêtrement de plateaux calcaires (tels ceux de Marchais, de la Comté...) et de vallées sablonneuses (vallées de l'Essonne, de la Juine, vallée sèche de Bouville). C'est qu'en effet, la couche de calcaire la plus récente, dite Calcaire de Beauce, qui, à l'origine, recouvrait toutes les autres couches, a été emportée en grande partie par les eaux. Au nord de la Seine, il n'en subsiste que des fragments isolés qui deviennent plus nombreux et plus vastes vers le sud, pour prendre tout à fait possession de la surface du sol après Étampes. C'est alors qu'au Hurepoix succède la Beauce, cette Beauce que nous trouvons à quelques kilomètres de chez nous vers Champmotteux, « ces grands pays muets », aux horizons illimités où les riches moissons ondulent aux brises de juin, car le calcaire y est recouvert d'un limon fertile. A l'est, ce limon fait défaut, des maquis de genévriers, des bois prennent possession du terrain : c'est le Gâtinais dont Milly est une des capitales.

La coupe du sous-sol nous donne une idée de la constitution typique de notre sol <sup>6</sup>.

Nous y voyons au sommet : 1° La couche de Calcaire de Beauce — genre de pierre meulière — le plus souvent recouverte du diluvium des plateaux, limon fertile, dont l'épaisseur peut varier de deux à cinq mètres. 2° En dessous, c'est la puissante formation sableuse dite "Sables et Grès de Fontainebleau" dans laquelle l'Essonne creuse sa vallée profonde d'une soixantaine de mètres. Partout où la couche de Calcaire de Beauce n'a pu se maintenir en plateaux à peu près horizontaux et a été emportée par les courants, les sables qu'elle recouvrait, couche peu consistante, ont été déchirés dans toute leur hauteur et entamés, sillonnés de gorges étroites et profondes aux bords escarpés; les grès qu'ils renferment, déchaussés, désunis, se sont disloqués, ont roulé jusqu'à ce qu'ils soient arrêtés par une couche plus consistante et ont pris la disposition ruiniforme et si pittoresque que nous connaissons bien. Notons aussi qu'au pied de toutes les collines de Sables de Fontainebleau, au contact du Calcaire de Brie, couche inférieure, on rencontre de vastes étendues "d'éboulis". Ce sont des amas de débris de faible calibre, à peine roulés, formant un revêtement sec. La perméabilité du calcaire fissuré, formant le sous-sol, a permis aux eaux d'accumuler les débris sans leur laisser la force de les rouler et de les entraîner au loin.

Sous la masse des sables se trouve la seconde formation calcaire, dite "Calcaire de Brie", se présentant avec des caractères minéralogiques voisins du Calcaire de Beauce : tantôt à l'état de calcaire normal ou marneux, tantôt à l'état altéré meulier argileux.

Nous arrivons ensuite à la couche dite des Glaises vertes, masse imperméable de six à douze mètres; elle retient en une importante nappe l'eau qui a cheminé dans les bancs fendillés du calcaire supérieur, dans les sables, et dont le niveau constant produit de nombreuses sources. L'Essonne coule sur ces glaises vertes qui affleurent presque partout au niveau de la vallée à partir de La Ferté-Alais jusque vers Corbeil.

---

6. Voir pl. II.

Enfin, on trouve les "Calcaires de Champigny et de Saint-Ouen", couche d'une vingtaine de mètres d'épaisseur, parfois exploités comme pierre à chaux et comme pierre de construction, et au-dessous, avant l'épaisse couche de calcaire grossier, une bande d'argile plastique qui retient encore des eaux pures et abondantes.

Le fond de la vallée de l'Essonne est couvert d'une variété de terrains tout à fait modernes puisqu'il s'agit d'un atterrissement tourbeux, d'une épaisseur variant de deux à cinq mètres, dû à la décomposition, à l'abri de l'air, des végétaux aquatiques.

En appliquant cette description géologique plus particulièrement à notre commune, nous trouvons le Calcaire de Beauce sur le plateau occupant le sud et l'ouest du territoire où il est recouvert de limon dans les champs fertiles des "Hièbles", des "Buternes", de "la Pointe", de "la Butte", tandis qu'il affleure dans les friches de "la Comté" où nous trouvons ces meulières dont nous avons déjà parlé. Il en est de même dans "les Lubins".

A un niveau légèrement inférieur, les sables et grès de Fontainebleau révèlent majestueusement leur présence dans les "Rochers de Misery", le "Gros Rocher", les "Roches Cas-sées", etc. En général, ils constituent les pentes de toutes les collines boisées dont la ceinture verte domine le site de Vayres.

Le sol du fond de l'amphithéâtre formé par ces collines (entre autres les champs qui s'étendent tout au long de la route de Boutigny à Bouville) est formé par les "éboulis" qui recouvrent partout la couche de Calcaire de Brie mise au jour dans quelques excavations, en particulier dans les tranchées ouvertes par les cressiculteurs pour l'alimentation en eau de leurs exploitations.

La tourbe, enfin, se rencontre dans le fond de la vallée de part et d'autre des rives de l'Essonne, sur une assez vaste surface. C'est là qu'autrefois s'étendaient les prés et où aujourd'hui sont creusées les cressonnières, à moins que des marais boisés n'aient envahi les espaces les moins favorables.

C'est en creusant les puits que l'on atteint les couches plus profondes. Sur celle des Glaises vertes s'étend la première nappe d'eau qui alimente tous les puits du village. Quelques cressiculteurs ont foré plus profondément; après

avoir traversé les Calcaires de Champigny et de Saint-Ouen, ils ont trouvé la deuxième nappe aquifère sur l'argile plastique. Cette eau paraît, d'ailleurs, ne pas convenir à la culture du cresson.

### III. - CLIMAT.

La température varie en moyenne de  $-6^{\circ}\text{C}$  à  $+23^{\circ}\text{C}$ . Durant certains hivers, très rigoureux, comme ceux de 1939, 1940 et 1941, 1956 et 1962, les températures de  $-18^{\circ}$ ,  $-20^{\circ}$ ,  $-23^{\circ}\text{C}$  (1941) ont été atteintes pendant les mois de janvier et de février. "Le grand hiver de 1879" fut particulièrement rigoureux, une terrible gelée fit en effet disparaître bon nombre de vieux noyers et gros châtaigniers de la région.

Les froids sont ordinairement de peu de durée : trois semaines environ en temps normal, et les grandes gelées ne dépassent guère une quinzaine de jours. Une épaisseur de neige d'une vingtaine de centimètres au cours des hivers 1939, 1940, 1941 et mars 1946, ne s'était pas vue depuis longtemps <sup>7</sup>.

Les gelées tardives de la fin avril ou du début de mai sont assez redoutées, la vallée ouverte au nord n'offrant aucune protection. Les arbres fruitiers, les noyers et les cultures potagères en souffrent fréquemment.

La grêle n'est pas très fréquente, cependant en 1818, 1819 et 1954, elle occasionna de gros dégâts.

Les vents sont extrêmement variables dans notre région; cependant les vents dominants sont ceux de l'ouest qui soufflent une grande partie de l'année.

C'est le vent du sud qui amène les orages en été; ils sont rarement terribles à Vayres, car les gros nuages noirs qui viennent « de sur Cognempuis » suivent la "Vallée des Cartes" et celle de l'Essonne et disparaissent rapidement en direction de Paris.

Les vents du sud-ouest dominant pendant le printemps et l'automne et occasionnent des périodes de temps couvert (« le coq est du bas »). Ceux du nord-ouest, c'est-à-dire lorsque « le coq regarde Orveau » apportent la pluie de longue

---

7. Le 26 décembre 1965, une chute de neige avec un vent violent a été aussi exceptionnelle que celle de 1946.

durée et parfois à l'automne des averses suivies d'une exceptionnelle visibilité.

Les vents du nord et du nord-est, soufflant en janvier et février, sont ceux des grands froids en hiver et ceux du beau temps en été (surtout alors celui du nord-est). Enfin, les vents d'est amènent en avril la sécheresse; soufflant très bas, ils dessèchent le terrain sablonneux, produisant après la pluie une croûte qui empêche la germination. En hiver, ces vents amènent la neige.

Le temps des pluies n'occupe pas tout à fait le tiers de l'année. Il est fort rare que des inondations se produisent dans le pays. En général, elles n'affectent que les cressonnières, et depuis que la rivière a été draguée elles ont à peu près totalement disparu.

Parfois pourtant, des dégels prématurés ont causé de véritables inondations dans la partie du village dite "de la Mare" où affluait l'eau provenant de tous les points de la vallée de Vayres. Des anciens du pays m'ont affirmé avoir vu les champs de "la Métairie", situés de part et d'autre de la route de Bouville, qui n'était pas en remblai à cette époque, transformés en un véritable lac que surveillaient avec inquiétude les habitants de "la Mare".

On lit aussi, à la date du 16 septembre 1806, dans le registre des délibérations du conseil municipal, que le "Fossé des égouts" fut établi par une ordonnance seigneuriale, à la suite d'un orage qui remplit et mit sous les eaux cette partie du village, accident qui s'est renouvelé depuis, mais l'établissement dudit fossé a évité les ravages occasionnés la première fois ("la Mare", elle, fut creusée pour "égoutter" le chemin de La Ferté à Maise).

#### IV. - FLORE ET FAUNE.

Le sol de notre commune fut probablement, jusqu'à une époque fort avancée, entièrement boisé. Formé par les massifs avancés, vers l'ouest, de l'immense forêt de Fontainebleau, il a, comme nous avons pu le constater précédemment, presque la moitié de sa superficie couverte de bois. Mais ces bois croissant dans la couche des sables de Fontainebleau, parmi les roches, sont en majorité des "bois taillis" se développant difficilement.

Les essences les plus communes de nos bois sont les chênes dont les taillis couvrent les versants et la partie du plateau de l'ouest de la commune en totalité ("la garenne du château"). Dans les massifs rocheux, les bouleaux, les sapins et les pins offrent de charmants tableaux que l'on s'étonne de ne pas voir tenter plus souvent les pinceaux du peintre. Les châtaigniers se plaisent aussi dans ce sol gréseux et on peut facilement à l'automne faire de superbes récoltes de savoureuses châtaignes sauvages de toutes grosseurs.

La futaie se trouve dans le fond de la vallée et en particulier dans le parc du château. Des charmes, de très beaux aulnes, d'énormes platanes, des peupliers, des frênes se plaisent sur le sol humide et tourbeux des bas-fonds.

De superbes plantations de sapins croissent en de nombreux endroits et forment la plus agréable parure de nos bois. Des tilleuls et des acacias embaument l'air aux mois de mai et de juin. Des ormes, des troènes, des noisetiers, des cornouillers, forment avec un grand nombre de néfliers, dans les "Halloirs", la catégorie des buissons. Sur le plateau calcaire de la Comté une quinzaine d'hectares de genévriers constituent les "friches communales". Les bruyères et les fougères se trouvent un peu partout sur notre sol forestier.

Enfin, nous n'oublierons pas de mentionner notre célèbre "gros hêtre", un des rares arbres de cette essence à Vayres, qui s'élevait au bas du "Montoir de Bouville" et dont le tronc seul subsiste toujours... couvert d'initiales !

Trop souvent, hélas ! sans que l'on puisse en connaître la cause, durant les périodes de sécheresse, de violents incendies trouvent dans les taillis secs de pins et de chênes, environnés de bruyères, un aliment de choix. Ainsi, en juin 1938, une quarantaine d'hectares de ces bois, situés dans "les roches de Misery", "la Malotte" et "les Fonds de Mousse" furent, durant plusieurs jours, la proie des flammes. Ce lieu, un des plus pittoresques de Vayres, en a été profondément modifié; aux gracieux tableaux offerts par les pins et les bouleaux croissant çà et là, parmi les roches brunies et les bruyères, succéda un paysage de désolation, vaste chaos de rochers au milieu des bruyères calcinées, parsemé de cadavres d'arbres dressant leurs branches nues vers le ciel. Aujourd'hui, la bruyère et la fougère repoussées masquent le sol charbonneux mais, seuls, des bouleaux repeuplent les étendues rocheuses et remplacent partout les pins pour longtemps disparus.

Au début de l'été 1943, "les Calny", "les Halloirs", et une partie des "Roches de Misery" épargnée par le sinistre précédent, furent en quelques heures, par un incendie d'une rare violence, transformés en un désert. Peu de jours après, aux "Platines", quelques hectares flambaient à leur tour.

Etant donné la constitution de ces bois, peu de remèdes sont à préconiser en vue d'éviter un retour de faits semblables, d'autant plus que les dégâts matériels ne sont jamais très importants.

Dans nos vastes bois et taillis, les chevreuils viennent de temps à autre, probablement échappés d'autres forêts. Cependant, il arrive rarement qu'il en soit tué sur notre territoire. Plus souvent, se rencontrent des hardes de sangliers... surtout depuis 1945 et 1946, et chaque hiver des battues sont organisées... presque toujours avec succès.

Autrefois, le loup était commun dans la région. Il a servi à nommer un lieu-dit de la commune, "les Prés des Loups". Ils faisaient alors de grands ravages. On lit dans les registres paroissiaux : « Le 2 septembre 1654, fut inhumée Marthe, fille de . . . , servante à La Roche, paroisse de Vayres, ladite servante dévorée par la beste qui depuis trois ans en ça dévore les chrestiens, qu'on estime estre des loups acharnés depuis ledit temps du sang humain, quoiqu'on en juge autrement, elle lui avait arraché la teste des espaulles et osté toute la chair du visage et autour, en sorte qu'on eust jugé une teste de mort depuis longtemps, elle lui avait osté un bras et icelui mangé et l'autre bras aussi qui n'était pas détaché, ensemble les mamelles et quasi toute la chair des espaulles. Dieu nous préserve d'une pareille mort. »

Des anciens de Vayres nous ont dit avoir vu quelques-uns de ces animaux pendant l'hiver de 1871 et encore quelques années plus tard. Ils ont aujourd'hui totalement disparu.

Par contre, il existe encore de nombreux renards et il ne se passe guère d'hiver sans que « nos trappeurs locaux » ne piègent quelques-uns de ces mangeurs de gibier. Des putois, blaireaux (qui s'attaquent aux couvées de faisans et de perdreaux), belettes, fouines, "herminettes" (hermines), se rencontrent aussi à Vayres. Des loutres, même, hantent les rives de l'Essonne. Quant aux gracieux écureuils, ils sont légion, toujours en quête de noisettes ou de pommes de pins.

Le gibier est très commun dans les champs et les bois : lapins de garenne — qui occasionnent de gros dégâts aux

plantations de haricots et aux blés —, perdrix grises, faisans et pigeons ramiers (à cause de l'abondance des glands et des fruits du lierre, dans les bois). Les lièvres, en petit nombre, gîtent surtout dans les champs du plateau de la Comté où l'on trouve aussi des outardes canepetières.

Des courlis, des canards attirés en hiver par les cressonnières, des hérons, des vannaux, des râles d'eau et de genêts constituent les hôtes les plus marquants parmi la gent ailée. Il est bon aussi de signaler que les corbeaux se multiplièrent pendant la seconde guerre mondiale, les moyens de destruction efficaces n'étant plus mis en œuvre, et causèrent des dégâts certains aux récoltes.

Dans nos bois, surtout dans les éboulis rocheux et les carrières abandonnées, se retranchent les vipères; cependant, nous croyons pouvoir dire que les affirmations relatives à leur grand nombre et à leur férocité sont bien surfaites ! Les lézards, verts et gris, égayent de leurs vifs ébats les roches ensoleillées. Dans les lieux humides, on trouve quelques couleuvres et des orvets.

Dans la rivière, les poissons les plus communs sont les gardons, les perches, les brêmes, les brochets, les chevesnes et les anguilles. Autrefois, les écrevisses foisonnaient dans ces eaux pures, mais elles ont totalement disparu.

#### V. - POPULATION.

Le plus ancien et fort incertain recensement de Vayres que nous connaissons, remonte au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et accuse 41 feux<sup>8</sup>. Ce chiffre passe, à la veille de la Révolution, en 1789, à 48 feux soit près de 200 habitants.

Depuis cette date, on constate un léger mouvement progressif de la population jusqu'en 1831, et à partir de ce moment l'effectif oscille autour de 300 habitants. Voici d'ailleurs les chiffres officiels des deux derniers recensements :

1954 .....	258 habitants
1962 .....	280 habitants

Autrefois, la totalité des habitants étaient cultivateurs; ainsi, en 1876, sur 265 habitants, 28 familles, soit environ 164 personnes, se consacraient à l'agriculture, contre 7 familles après la dernière guerre (1948), pour tomber aujourd'hui à quatre ou cinq.

---

8. SAUGRAIN, *Dénombrement général du royaume*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1736.

D'autre part, à Vayres, les terres cultivables ne sont pas de très bonne qualité. On comprend aisément qu'aujourd'hui la majeure partie de ses habitants soit des rentiers et que la plupart des vieilles maisons rurales passent aux mains de citadins qui les transforment en demeures de week-end. Dans le même temps, sur les lopins de terre les mieux situés, on voit s'élever des constructions neuves remplaçant les quelques ares de luzerne ou d'asperges qui permettaient encore, voici une trentaine d'années, à certains petits propriétaires de vivre paisiblement.

Ces temps sont révolus, notre petit village s'achemine vers la "localité banlieusarde".

Notons encore que l'installation de cressonnières fait vivre une dizaine de familles presque toutes propriétaires de leurs exploitations.

Viennent enfin quelques ouvriers travaillant dans les environs, un artisan et quatre commerçants (marchand de vin, épicier, boulanger et cordonnier).

#### *Parler*

Le langage des habitants de Vayres est celui en usage dans le Gâtinais français. Ses traits principaux sont :

1° L'altération de la terminaison des verbes due à la simplification de la conjugaison : « je chanton, il chanton, on chanton, ils chanton » au présent, et « je chantin, il chantin, ils chantin » à l'imparfait.

2° L'emploi de la terminaison "eu" pour "eur" : des « voleux ».

3° L'emploi de "yeu" pour "eux", d'où l'expression : « On a beau yeu s'y dire y n'en font qu'à leu tête », si souvent employée, le plus généralement pour tourner en dérision le vieux parler local.

4° Le changement du son O en "ou" dans un certain nombre de cas : « l'out coûté » (l'autre côté), « le dou » (le dos), « le grou coq » (le gros coq).

5° Le "qu", le "gu" se prononcent "tch" : « une tchulotte » (une culotte).

6° "gr" se transforme en "d'ger" : « une d'gernouille » (une grenouille), « les d'géroettes » (les grouettes).

7° La terminaison "oi" se prononce encore "oué" comme avant la Révolution, et "ouet" devient "oua" : « une foué » (une fois), « un fouat » (un fouet).

Enfin, quelques autres altérations locales et l'emploi de mots archaïques donnaient au parler de notre région son caractère particulier qui tend de plus en plus à s'atténuer, voire même à disparaître.

## VI. - VIE ÉCONOMIQUE.

A tout seigneur tout honneur... Etant donné la place prépondérante qu'occupe la cressiculture dans notre commune, nous étudierons d'abord celle-ci qui, depuis une cinquantaine d'années, s'est largement développée et a fait la richesse de Vayres.

Sans elle, notre village se classerait sans doute parmi les plus pauvres du département.

C'est en 1856<sup>9</sup> que nous trouvons pour la première fois mention de « deux cressonniers » sur les registres d'état civil. A cette époque, en effet, Victor Lefèvre établit chez nous la première cressonnière, celle dite de Sainte-Anne, aujourd'hui propriété des frères Lionnet, et l'une des plus belles de la localité. A cette époque, il fallait transporter le cresson à la gare de Lardy pour assurer son expédition sur Paris, la ligne d'Orléans ouverte en 1843 étant la seule voie ferrée qui desservait notre région.

Si en 1898<sup>10</sup> Victor Lefèvre était seul à exploiter les 2,5 hectares de la cressonnière de Sainte-Anne, nous trouvons neuf cressiculteurs en 1921 et vingt-trois en 1926 avec des cressonnières établies dans la quasi-totalité des prés bordant l'Essonne : la Roche, puis la Touchonnerie, les Prés des Loups, les Prés de l'Eglise, les Prés d'Argenton, etc.

Aujourd'hui, on compte encore une quinzaine d'exploitations comportant près de 25 kilomètres de fosses à cresson (13 à 14 ha environ), ce qui classe, sans doute, notre village parmi les communes de France où la cressiculture est le plus développée.

C'est à l'eau de source aussi pure que possible, à température constante (11° à 12°) et un peu ferrugineuse qui sourd en abondance chez nous, que nous devons l'établissement de toutes ces cressonnières fournissant un cresson d'excellente qualité et une production hivernale fort intéressante.

---

9. En France la culture du cresson date de 1811.

10. *Archives municipales*, statistiques agricoles.

La plupart des cressiculteurs actuellement établis sont propriétaires de leur exploitation et utilisent l'eau disponible au maximum.

Voici la liste et les superficies des diverses exploitations en 1963 :

Greffin Augustin et Fils . . . . .	1 600 m <sup>2</sup>
Rame Charles et Blondel Georges . . . . .	840 m <sup>2</sup>
Greffin Louis . . . . .	925 m <sup>2</sup>
Greffin Roger . . . . .	925 m <sup>2</sup>
Thieffin Louis . . . . .	2 900 m <sup>2</sup>
Lagoubie André - Charpentier Raoul	3 400 m <sup>2</sup>
Sibillia Paul . . . . .	1 650 m <sup>2</sup>
Lionnet Etienne et Fils . . . . .	1 700 m <sup>2</sup>
Lionnet Gabriel . . . . .	950 m <sup>2</sup>
Lionnet Marius . . . . .	1 700 m <sup>2</sup>
Landolfi Ferdinand . . . . .	1 600 m <sup>2</sup>
Bardin Georges . . . . .	1 000 m <sup>2</sup>
Ricordeau Emile . . . . .	720 m <sup>2</sup>
Ricordeau Gustave . . . . .	1 100 m <sup>2</sup>
Laurin Louis . . . . .	1 400 m <sup>2</sup>
Laurin Joseph . . . . .	800 m <sup>2</sup>
Marcon Pietro . . . . .	1 000 m <sup>2</sup>

Vayres compte actuellement deux moyennes exploitations agricoles : la ferme du château (75 ha), la ferme Hauquelin (100 ha). Cette dernière est exploitée par une famille d'agriculteurs établie à Vayres depuis la fin du xvii<sup>e</sup> siècle.

On compte en outre deux petites exploitations : celle de Georges Jousse (23 ha), celle de René Baudet (une dizaine d'hectares).

Notons que les fermes de Courdimanche, propriété du château de Bélesbat, exploitent plus de 80 ha sur notre commune (10 ha à la rue du Moulin, 70 ha sur le plateau) <sup>11</sup>.

Mise à part la ferme du château, qui dispose de vastes bâtiments s'élevant en carré autour d'une cour spacieuse à l'intérieur d'un grand clos, les autres exploitations ne possèdent que des bâtiments anciens, exigus, ne répondant pas aux besoins actuels.

---

11. Comme partout ailleurs, les petites exploitations disparaissent. Si on comptait une quinzaine d'exploitations en 1914, leur nombre était tombé à 9 en 1943, à 7 en 1948, à 4 actuellement.

L'assolement triennal est le seul pratiqué dans la majeure partie du territoire : betteraves ou pommes de terre - blé ou seigle - avoine.

Dans les terres les plus sablonneuses et les plus froides, on a pratiqué longtemps un assolement quinquennal du genre : pommes de terre, seigle, pommes de terre, seigle, avoine. Dans les endroits les plus pauvres, la jachère, si pratiquée autrefois, existe toujours.

Les principales cultures sont les céréales qui prospèrent sur le plateau et sur les pentes de la Petite Vallée mais donnent de médiocres résultats ailleurs. Les grains relativement peu abondants sont stockés dans les silos de la coopérative agricole de Maisse. Puis viennent les betteraves, les pommes de terre et les fourrages.

La petite culture, pratiquée dans de petites et moyennes exploitations, a dominé à Vayres jusqu'à ces dernières années : voici vingt ans, nos cultivateurs travaillaient à peu de chose près comme avaient travaillé leurs grands-parents, faisant valoir leur dizaine d'hectares d'un sol peu fertile avec leurs deux ou trois chevaux, sans matériel moderne et selon les méthodes d'autrefois, sans emploi rationnel des engrais. C'était tout juste s'ils répandaient quelques sacs de nitrate ou de superphosphate. D'autre part, le fumier enfoui était insuffisant par suite de la faiblesse du cheptel.

Or, dans cette terre sablonneuse de la vallée, avec de telles méthodes, on ne pouvait pas obtenir grand chose... Le méteil, le seigle et la pomme de terre régnaient en maîtres ! Enfin, la propriété rurale était et est toujours — puisque le remembrement entrepris depuis plus de dix ans est encore en cours — très morcelée surtout en ce qui concerne les meilleures terres.

On compte 4 344 parcelles pour 822 ha, soit une moyenne de 18 ares par parcelle. En 1817, on trouvait 408 ha de terres labourables dont 90 ha en première catégorie... Cette superficie n'a fait que décroître, puisqu'elle n'atteint plus que 260 ha à présent.

La grande propriété est représentée par les propriétaires des châteaux de Vayres et de Belesbat. Les autres principaux propriétaires possèdent de 10 à 30 ha de terre.

De nombreuses cultures ont disparu ou sont en voie de disparition :

Les haricots réussissaient assez bien sur le plateau ou en tête d'assolement dans les Grouettes; ils disparaissent car ils nécessitent une importante main-d'œuvre.

Les lentilles : durant les années de guerre quelques propriétaires ont tenté cette culture avec assez de bonheur. Là aussi, la main-d'œuvre nécessaire, trop onéreuse, n'a pas permis de la poursuivre.

Le seigle, qui se plaisait beaucoup dans la vallée, n'est presque plus cultivé. A peine en fait-on quelques arpents destinés à fournir la paille pour couvrir les meules...

Le méteil, composé de 4/5<sup>e</sup> de froment et de 1/5<sup>e</sup> de seigle, autrefois très cultivé et dont le rendement atteignait 12 à 13 quintaux à l'hectare, est complètement disparu.

Les asperges se plaisent bien dans les sols légers de Vayres, mais la main-d'œuvre et les fumures exigées ont fait disparaître en grande partie cette culture qui était avant la guerre une source de revenus pour les petits propriétaires.

L'osier : née d'un besoin local (montage des paniers à cresson et fabrication des liens pour le bottelage) cette culture a donné des résultats peu encourageants, aussi les intéressés préfèrent-ils s'adresser aujourd'hui à des spécialistes.

La vigne : qui n'avait pas sa vigne autrefois ?... A peine en reste-t-il quelques lopins en friches où se désaltèrent à l'automne les chasseurs... à moins que les ronces ou les arbres n'aient tout envahi.

Sa disparition ne provient pas seulement des ravages causés par le phylloxera, mais surtout de la concurrence des vins du Midi, étant donné la qualité inférieure du vin local et l'irrégularité des récoltes.

Le lin et le chanvre étaient encore cultivés au début du siècle dernier puisque sur les états de sections cadastraux on trouvait des terres à filasse au lieu-dit "Moque-Souris", et des chènevières à "La Hotte", au "Casseau" et dans les "Courtils" de la rue de l'Eglise.

Nous ne terminerons pas ce chapitre sans dire quelques mots des arbres fruitiers, surtout des pommiers, quoique le sous-sol ne se prête guère à leur développement et que les gelées de printemps anéantissent souvent les fruits en fleurs;

certaines variétés tardives de pommiers fournissent à la majorité des cultivateurs et des particuliers quelques pièces de cidre suffisantes pour assurer la boisson de l'année. En 1938, la récolte était encore de 400 quintaux de pommes environ. Cette production a bien diminué, beaucoup de vieux arbres ont été arrachés, d'autres, abandonnés, sont étouffés par les ronces, et les vergers sont envahis par les essences sylvestres. La récolte ne dépasse plus maintenant 100 quintaux, les bonnes années.

Le cheptel de Vayres est des plus faibles. Cela tient à l'existence des petites exploitations qui ont toujours été en majorité dans notre commune et auxquelles deux, voire trois ou quatre chevaux ont toujours suffi pour exécuter leurs différents travaux.

D'autre part, les prés étant occupés par les cressonnières et le sol, dans son état présent, ne se prêtant point à l'établissement de pâturages ou à une culture favorable des fourrages et des betteraves, les bovins ne peuvent être nombreux.

Quant aux moutons, amis des terres à blé, ils ne donneraient guère de résultats, le caractère familial des exploitations et l'extrême morcellement de la propriété empêcheraient la constitution de petits troupeaux. Une seule exploitation élève une cinquantaine de moutons.

Autrefois, les particuliers, presque tous petits cultivateurs, possédaient une ou deux vaches, un cheval, un mulet ou un âne pour leurs travaux personnels <sup>12</sup>.

Aujourd'hui, sur les quatre exploitations qui subsistent, une seule, la plus petite, ne possède pas de tracteur et assure ses travaux avec deux chevaux.

Seule, la ferme Hauquelin élève encore une quinzaine de vaches et livre du lait à la population du village ainsi qu'à la laiterie S.A.F.R. d'Etampes. Comme dans beaucoup de villages de la région, comme dans beaucoup de fermes des environs, nombreux sont ceux qui désormais sont obligés d'acheter le lait pasteurisé chez l'épicier.

Enfin, parmi les exploitants, certains engraisent un porc pour la consommation familiale.

---

12. En 1898 (stat. agr. de l'année), on trouvait à Vayres 44 chevaux (dont 15 à la laiterie), 4 ânes, 2 mulets, 94 vaches laitières, 8 chèvres. En 1940, il restait encore 20 chevaux et 53 vaches laitières. A la fin de la guerre (1948), ces chiffres tombaient déjà à 18 chevaux et à 25 vaches.

Chaque ferme élève sa volaille, surtout des poules, quelques œufs sont vendus, mais dans l'ensemble cet élevage est fait uniquement pour les besoins de la maison.

Aussi loin que remontent les statistiques agricoles, nous trouvons mention de trente ou quarante ruches à Vayres. Il est vrai qu'avec les bruyères et les robiniers, les abeilles ont de quoi butiner !

L'habitude qu'avaient autrefois nos habitants de posséder une ou deux ruches pour les besoins de la maison avait subsisté jusqu'à la dernière guerre mais est disparue aujourd'hui. On ne trouve plus que trois ou quatre petits ruchers situés à "La Roche", au "Rocher Basset", au "Rocher Saussaie" et à la "Butte Giguet", ce dernier étant le plus important et appartenant à un maçon féru d'apiculture.

Depuis la dernière guerre, une scierie s'était installée au croisement de la route nationale 449 et du C.G.C. n° 153. Elle débitait les arbres abattus dans les bois environnants; planches, poutres, madriers étaient enlevés par camions à destination de Paris ou des environs. Elle n'est plus exploitée depuis le 31 décembre 1966.

Autrefois, les carrières de grès des Roches de Misery classaient notre commune parmi les localités de la vallée de l'Essonne productrices de pavés et de bordures. Cette industrie s'y est développée vers 1860 alors qu'une énorme consommation de pavés de grès était faite pour le revêtement des chaussées. En 1891 et 1901, on trouve mention dans les recensements d'une quinzaine de carriers. En 1889, 80 000 pavés et 1 800 mètres de bordures furent tirés de Vayres. Cependant, en 1899 il ne restait plus qu'un seul chantier et la statistique de l'Administration du Service des Mines n'accusait plus que 8 000 pavés et 300 mètres de bordures.

Les principaux chantiers étaient à "Misery", aux "Fonds de Mousse", aux "Roches Plates", à la "Tagoterie" et à la "Grande Vallée". Aujourd'hui, l'exploitation est à peu près abandonnée. Le dernier chantier a été fermé voici près de cinq ans. Seuls les ravelins amassés près des anciennes carrières sont encore parfois utilisés.

C'est surtout l'exploitation des gravières situées sous le Petit Rocher, à droite et à gauche du chemin de Bouville, qui reste la plus importante. Ce gravier convient parfaitement pour le compactage des routes.

Jusqu'en 1945, une laiterie appartenant à la Société des Fermiers réunis fonctionnait au cœur du village. Très active vers 1930, elle traitait alors jusqu'à 400 pots de lait, elle avait vu son activité se réduire de plus en plus (25 pots en 1944). La dernière guerre l'a définitivement fait disparaître et vers 1948 elle fut remplacée, pendant quelques années, par une usine de produits chimiques établie là au mépris des règles les plus élémentaires de l'hygiène publique. Devant les protestations de certains riverains, cette usine a dû fermer ses portes vers 1952. Les bâtiments sont abandonnés et tombent en ruines.

Notons enfin que, jadis, Vayres possédait deux moulins. En 1644, on trouve mention « du Petit Moulin » dont il ne reste aucun vestige mais qui était probablement construit aux alentours du "Moque-Souris" sur la source de la "Petite Rivière" et, en 1645, du « Grand Moulin » sur l'Essonne. Il était accolé à celui de Boutigny. Il est aujourd'hui propriété du château de Belesbat; ses vieux bâtiments, désaffectés depuis une quarantaine d'années, sont utilisés comme magasin à grains par M. Laurent, meunier de Boutigny. En 1899, il fournissait 20 quintaux de farine par jour.

## VII. - EQUIPEMENTS COLLECTIFS.

### *Les voies de communication*

Longtemps à l'écart des routes de quelque importance, et seulement traversé par des chemins ruraux, dont le plus fréquenté était sans doute, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, celui de Pithiviers à Arpajon, l'actuel chemin rural n° 7, connu sous le nom de vieux chemin de Nangeville à D'Huison, limitant la commune à l'ouest et totalement abandonné de nos jours, Vayres sortit de l'isolement par la construction, vers 1860, de l'actuelle route nationale n° 449, qui fut d'abord la route départementale n° 34, pour devenir le chemin de grande communication n° 96, et, en 1934, la nationale d'Arpajon à Malesherbes dont le fameux virage en "S", non relevé, connu sous le nom de virage de La Roche, est fort dangereux. Il est question de le remplacer par une courbe unique de grand rayon, comprise entre les kilomètres 21 et 22. Cette route fut goudronnée vers 1929, et sa longueur sur le territoire de la commune est de 2 939 mètres.

C'est aussi au début de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que le chemin de Boutigny à Etampes fut transformé en route et devint plus tard le chemin de grande communication

n° 153 de Bouville à Ris-Orangis. Sa fameuse côte dite "de Bouville", autrefois défoncée et dangereuse, est depuis 1934 bien relevée, et le chemin goudronné sur la totalité de son parcours. La longueur de cette route sur le territoire de la commune de Vayres est de 3 946 mètres.

Ce sont les deux seules routes importantes qui traversent notre commune, lui offrant des débouchés aux quatre points cardinaux.

Les chemins vicinaux ordinaires sont représentés à Vayres par le chemin vicinal n° 3, qui court le long du parc de Bélesbat, reliant la route n° 449 au chemin de G.C. 153, entretenu par les communes de Vayres et de Courdimanche, et en bien mauvais état, ainsi que par le chemin vicinal n° 2 ou "rue Chère", qui dessert une bonne partie du village, aujourd'hui goudronné et en bon état.

Enfin, dans la catégorie de la voirie communale, se classent les vieilles rues du Sourd et de l'Eglise, qui restèrent jusqu'en 1950 empierrées, cahoteuses et défoncées, ayant gardé leur caractère du siècle passé.

Les chemins ruraux de la commune de Vayres, tels qu'ils sont énumérés dans "l'Etat de reconnaissance des chemins" dressé par M. R. Guinaud, ingénieur du Service vicinal, le 30 décembre 1931, sur proposition préfectorale du 10 août 1930, sont :

1. Le chemin rural n° 1 d'Orveau à Vayres : peu employé par les cultivateurs et desservant surtout les bois. Longueur 1 413 m.

2. Le chemin rural n° 2 dit "du Fond de Mousse". Longueur 694 m.

3. Le chemin rural n° 3 dit "du Four à Chaux". Longueur 516 m.

4. Le chemin rural n° 4 dit "de la Foy Dieu". Longueur 165 m.

— Tous ces chemins, à travers bois, sont peu fréquentés.

5. Le chemin rural n° 5, de Bouville à Vayres, ou "allée des Clos", desservant des champs stériles et des bois. Longueur 930 m.

6. Le sentier rural n° 6 : complètement abandonné. Longueur 1 225 m.

7. Le chemin rural n° 7, d'Angerville à D'Huisson, totalement délaissé depuis l'abandon des champs du plateau dit "la Plaine". Longueur 3 081 m.

8. Le chemin rural n° 8 dit "de la Comté", gagnant à travers les champs de la vallée le plateau fertile, est très employé par les cultivateurs et nécessite un entretien constant. Longueur 2 231 m.

9. Le chemin rural n° 9 dit "de l'allée de Bouville", établi sur le tracé d'une antique allée plantée d'ormes, sert à peu près uniquement à la ferme du château. Longueur 1 133 m.

10. Le chemin rural n° 10, ou "chemin d'Etampes", continuation du chemin n° 5. Longueur 445 m.

11. Le chemin rural n° 11, d'Orveau à Vayres : déclassé depuis 1932.

12. Le chemin rural n° 12, "des Longs Réages" : à peine utilisé. Longueur 482 m.

13. Le chemin rural n° 13, de Valpuseaux à Vayres, ou chemin creux. Longueur 1 597 m.

14. Le chemin rural n° 14, de Coignempuis à Valpuseaux : labouré et complètement délaissé. Longueur 440 m.

15. Le chemin rural n° 15, "des Quarterons". Longueur 431 m.

16. Le chemin rural n° 16, "de l'Orme de la Comté", serpente à travers les friches communales. Longueur 787 m.

17. Le chemin rural n° 17, de Valpuseaux à Boutigny, très fréquenté. Longueur 3 481 m.

18. Le chemin rural n° 18, "de Coignempuis". Longueur 482 m.

19. Le chemin rural n° 19, ou "de Pithiviers" : très fréquenté jusqu'à "Vaugniare", est délaissé sur le reste de son tracé. Longueur 1 550 m.

20. Le chemin rural n° 20, ou de "la Coudray". Longueur 1 481 m.

21. Le chemin rural n° 21, ou de "la Comté". Longueur 672 m.

Enfin, les chemins ruraux n° 22 (de "la Touchonnerie"), n° 23 (de "la rue du Moulin"), n° 24 (de "l'Abreuvoir"), desservant les terrains situés entre la rue du village et le C.G.C. 153.

Le sentier rural n° 25 est labouré, moyennant redevance, par le propriétaire du champ qu'il traverse.

Ces chemins ruraux dont la largeur varie de 6 à 3 m sont assez bien entretenus et en nombre suffisant pour assurer une desserte correcte de tous les champs de la commune.

Des chemins d'exploitation tels ceux de "la Petite Vallée", "des Buternes", etc., complètent ce réseau.

N'oublions pas, non plus, la belle "avenue du Château" que complète si agréablement "l'allée des Sapins", bordée de superbes épicéas !

Etablie après 1856, comme on le verra plus loin, la ligne de chemin de fer de Corbeil à Malesherbes passe sur la rive droite de l'Essonne. La gare de Boutigny dessert aujourd'hui la commune. L'importance de cette gare a bien diminué depuis une dizaine d'années en ce qui concerne le trafic des marchandises<sup>13</sup> surtout à cause du développement des transports routiers. Les cinq ou six agents qui composaient le personnel voici vingt ans, sont remplacés par un gérant et, dès 18 heures, le bureau de la gare est fermé.

Cette petite gare, dont les lumières et les signaux veillaient toute la nuit sur notre campagne, que réveillait toutes les heures le fracas des trains, appartient au passé. Aucun train ne circule plus à partir de 22 heures.

Dans la journée quelques trains de marchandises et des autorails circulent seuls sur cette ligne de Montargis par Malesherbes, qu'empruntait vers 1925 "le Vichy express" aux voitures Pullman étincelantes.

Pour aller à Paris par le chemin de fer, il faut compter presque une heure et demi avec, le plus souvent, changement de train à Corbeil. De ce côté, le progrès n'a pas apporté d'amélioration aux habitants de la vallée. Il faut compter une heure par la route.

---

13. Autrefois: cresson, lait et betteraves à la saison d'automne, pavés et sable, donnaient à cette gare une activité qu'elle ne connaît plus.

Pour mémoire: il convient de noter que, de 1933 à la guerre de 1939, et depuis 1947 un service routier (Paris-Puiseaux) de la Société des Transports Citroën, puis Renault (Paris-Maisse) desservait notre commune. De moins en moins fréquenté, ce service a été supprimé en avril 1964.

### *Les services publics*

La commune de Vayres a bénéficié des avantages de l'électrification dès 1923-1924. La distribution de l'énergie électrique est assurée par la Société d'Intérêt collectif agricole d'Electricité (S.I.C.A.E.) de La Ferté-Alais. Le courant est fourni par l'E.D.F. (ex-Sud-Lumière) au départ de la sous-station d'Etampes et livré à la S.I.C.A.E. au poste de Vayres qui possède, outre l'appareil de transformation proprement dit, un conjoncteur-disjoncteur à réenclenchement automatique avec système de comptage et d'intégrateur.

Devant l'accroissement continu de la consommation, la S.I.C.A.E., après avoir renforcé ses lignes de distribution, a dû tout récemment installer un second transformateur le long du sentier de l'abreuvoir, à l'extrémité de la rue Chère. En 1964, un troisième transformateur a été établi face à la mairie.

C'est donc à Vayres qu'arrive le courant redistribué par la S.I.C.A.E. aux communes de son ressort, par une ligne H.T. de 15 000 volts qui court tout au long de la R.N. 449.

La tension choisie fut, dès l'origine, assez élevée (220 à 240 volts) afin de faciliter les installations de ce secteur essentiellement rural.

Presque tous les habitants sont abonnés à ce réseau et les rues sont éclairées depuis 1929.

Durant de longues années, le Conseil municipal de Vayres « a estimé que l'établissement d'un réseau de distribution d'eau n'était d'aucune utilité, la commune étant pourvue d'une quantité d'eau naturelle plus que suffisante ». En effet, chaque habitation possédait son puits avec sa pompe, l'eau étant peu profonde aux alentours du village. De plus, autrefois, de nombreuses sources dispensaient une eau abondante et limpide... que nous avons vu disparaître depuis une quarantaine d'années...

Après bien des tergiversations et des discussions, nous avons vu, enfin, durant l'été 1962, nos rues défoncées et l'entreprise Pichon, de Saclas, installer les conduites du "Service des Eaux de Vayres". L'eau distribuée provient du puits communal de Boutigny, mais les installations de stockage et de pompage sont indépendantes.

Signalons aussi que dans le plan des "Grands Travaux contre le chômage", vers 1930, il avait été étudié un projet d'aqueduc destiné à conduire à Paris les eaux du Val de

Loire et que, lors des nivellements et piquetage, des repères ont été posés à Vayres ce qui laisse supposer que cet aqueduc devait traverser notre commune (au lieu-dit "les Lubins").

Le bureau des P. et T. de Boutigny dessert notre commune. Une seule distribution est faite par jour. Deux boîtes postales sont installées : l'une à la mairie, l'autre place du Gros-Tilleul.

Il n'existe pas à Vayres de cabine téléphonique publique. Avant l'ouverture du bureau de Boutigny (après la guerre de 1870) Vayres était desservi par le bureau de La Ferté-Alais créé en 1822. Un "messenger" apportait le courrier.

Téléphone et électricité... ne terminons pas ce chapitre sans déplorer la multiplication désordonnée des poteaux de bois et de ciment, toujours plus envahissante et enlaidissante, au long de nos routes et de nos rues...

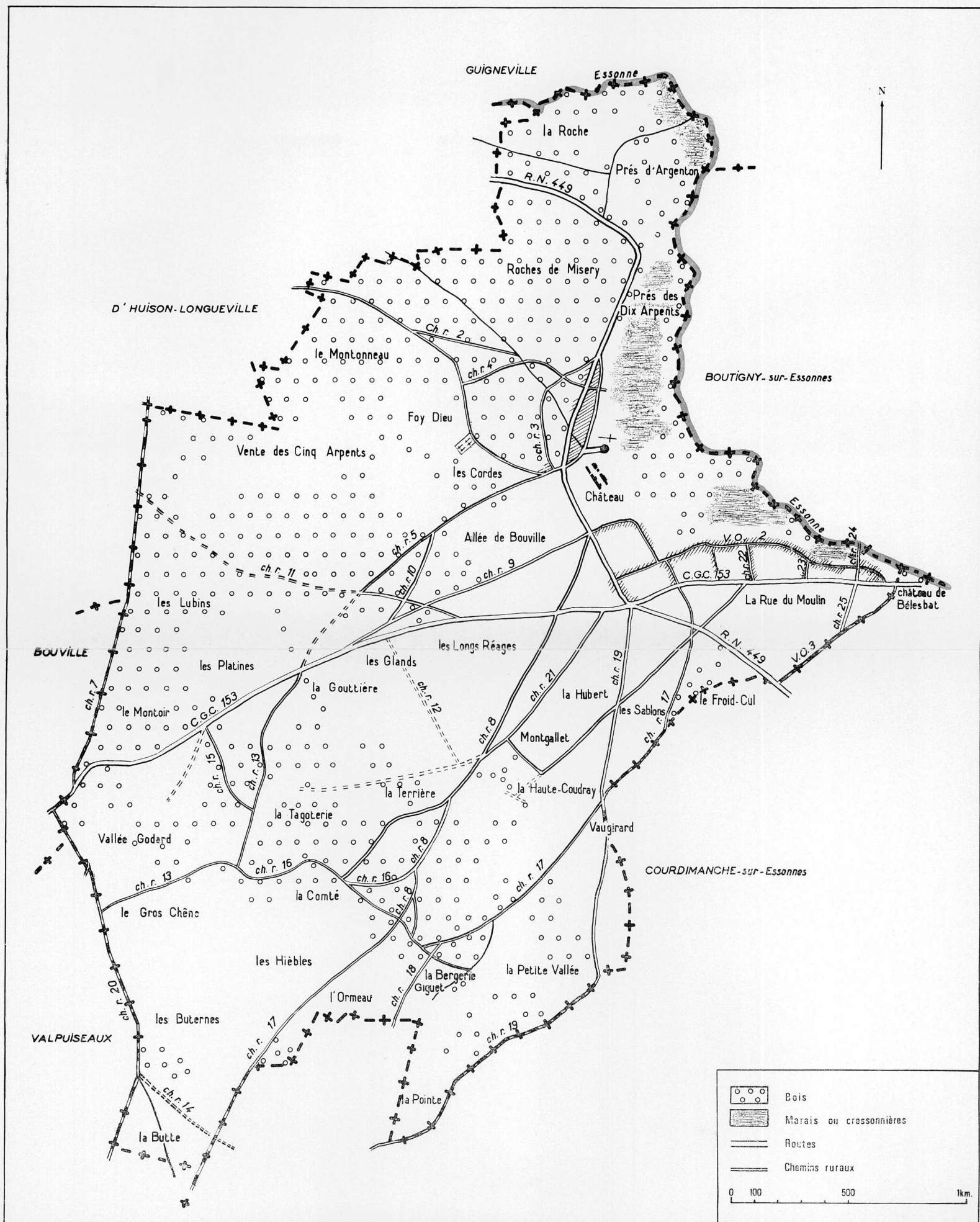
### *L'enseignement*

L'école communale construite en 1877, agrandie à plusieurs reprises, a été remplacée en 1961 par une construction neuve établie en face d'elle en un temps record. Elle comprend deux classes, édifiées sur un terrain de 50 ares cédé par les propriétaires du château de Vayres. Avec cette nouvelle école, le village possède enfin sa première horloge publique, puisque notre clocher, niché dans les arbres du parc, en fut toujours dépourvu.

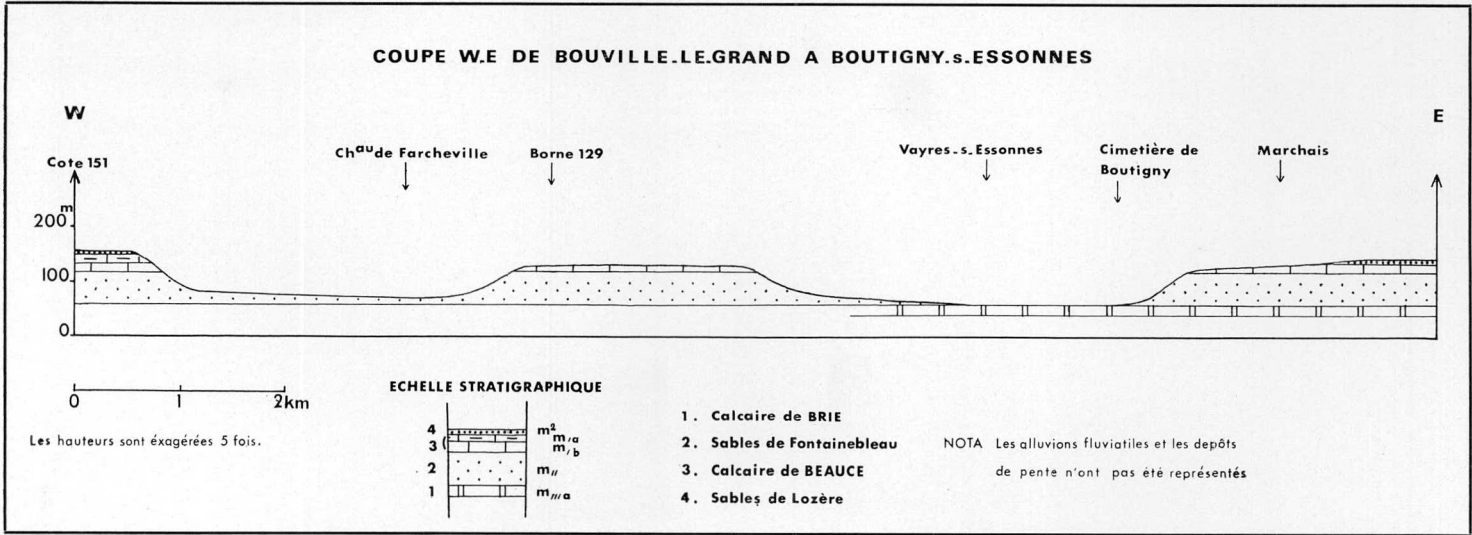
L'ancienne école est devenue un foyer rural et l'ancienne mairie, installée en 1886 dans la première école communale (celle de 1834), est le siège d'une amicale de "Culture et Loisirs". Le logement est utilisé par un des instituteurs, afin de respecter la clause de la donation de 1834, qui stipulait que le terrain reviendrait au château de Vayres s'il ne servait plus à l'usage scolaire.

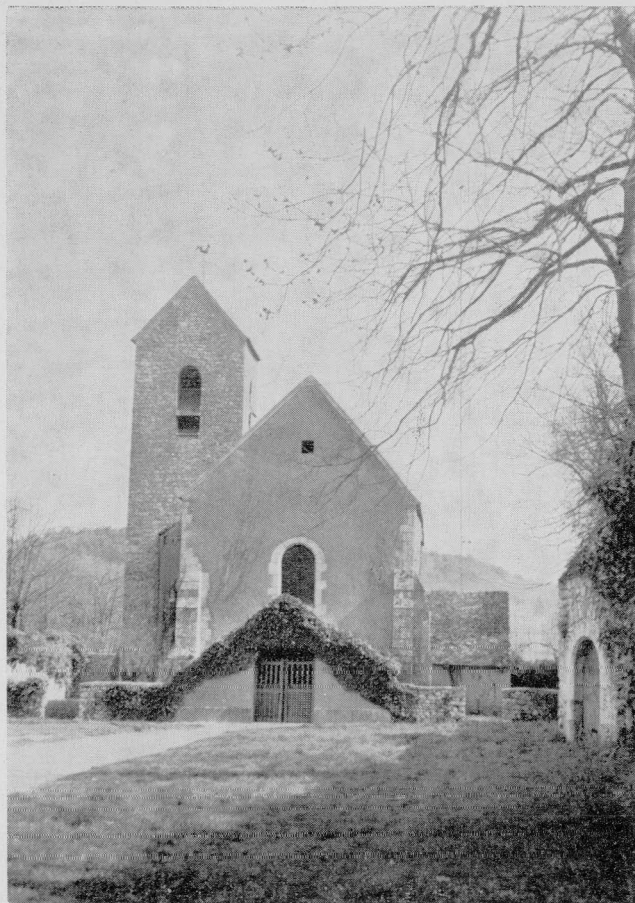
(à suivre)

---



Plan de Vayres-sur-Essonne





L'église et le moulin  
de Vayres-sur-Essonne



## Un adepte de Mesmer à Quincy-sous-Sénart <sup>1</sup>

---

En feuilletant, dans les Archives communales de Quincy-sous-Sénart, le registre des délibérations de la première municipalité, élue à la Révolution, on trouve à la date du 9 octobre 1792, « le 1<sup>er</sup> de la République Française », un procès-verbal relatant une cérémonie de prestation de serment à l'issue de la messe paroissiale, au cours de laquelle fut bénie « la flamme citoyenne (*sic*) du dit Quincy ».

Cette “flamme” portait comme légende : « VERITE », ce qui donne au rédacteur du procès-verbal le plaisir d'écrire que ce jour-là les citoyens réunis « sur la Place d'Armes » avaient prêté serment « en présence de la VERITE qui vien de être donné pour légendre » (*sic*).

Sur la “Place d'Armes”, à peine assez vaste pour permettre les évolutions de la garde nationale du lieu, composée d'une vingtaine de citoyens, dont je dois l'avouer, mon quadrisaïeul et deux de ses fils faisaient partie, il n'y avait pas de puits... d'où la Vérité aurait pu sortir dans le plus simple appareil... Tout au moins le procès-verbal est muet à cet égard ! Par contre, celui-ci nous apprend que la flamme en question avait été donnée par la « citoyenne Dobonne, veuve du comte André Le Fèvre d'Eaubonne, usufruitière du château seigneurial de Quincy, appartenant à “Monsieur”, comte de Provence », et qu'elle avait été exécutée « par les soins du citoien Hervier ».

Qui était ce « citoien Hervier » ?

Avant la Révolution de 1789, le Révérend Père Charles Hervier, docteur de Sorbonne, était bibliothécaire des Grands Augustins. Personnage bizarre, il semble avoir trop facilement donné dans toutes les billevesées de son temps. Bon orateur,

---

1. Communication faite au Congrès des Sociétés savantes de Seine-et-Oise à Corbeil-Essonnes, le 3 juin 1966.

aux dires de ses contemporains, il fut, en outre, un fervent adepte de Mesmer, ce célèbre médecin souabe qui fut la coqueluche du "Tout Paris" entre 1778 et 1785.

Une brochure intitulée *Mesmer blessé, ou réponse à la lettre* (du R.P. Hervier) *sur la découverte du magnétisme animal*<sup>2</sup>, imprimée chez Couturier, en 1784, nous en apporte la preuve.

On sait que Frédéric-Antoine Mesmer, considéré aujourd'hui, si ce n'est comme un charlatan et un imposteur, au moins comme un illuminé, prétendait avoir découvert dans les propriétés de l'aimant, le moyen de traiter certaines maladies, puis de les guérir grâce « au fluide magnétique animal ».

Il n'entre pas dans mes intentions de vous infliger et de vous narrer tout au long l'histoire de Mesmer, il suffira de se souvenir que sa méthode consistait à s'asseoir en face du patient, le dos tourné au nord, lui enserrant entre les siens les genoux et les pieds, et à lui faire des passes au niveau de l'organe malade. Il paraît que les résultats étaient concluants...

Ayant été chassé d'Autriche, à la suite de la soi-disant guérison d'une jeune Viennoise aveugle, Mesmer vint chercher asile à Paris. C'est à ce moment que le R.P. Hervier se fit son propagandiste<sup>3</sup>. Malgré les attaques dont il était l'objet de la part des médecins (ce qui n'est pas nouveau), l'affluence des malades fut si grande (ce qui n'est pas nouveau non plus !) que Mesmer imagina de traiter ceux-ci collectivement au moyen d'un baquet. Le succès fut prodigieux, et l'hôtel Bourret, place Vendôme, où il s'était installé, devint un rendez-vous mondain qui, au reste, dégénéra bientôt en une sorte de sabbat plus ou moins érotique.

Par la suite, afin de faire profiter tout le monde « des bienfaits du magnétisme », affirmant qu'il avait le pouvoir de rendre magnétique tout ce qu'il touchait dans cette intention, Mesmer "prépara" à l'extrémité de la rue de Bondy, un platane susceptible de dispenser à tous le fluide magnétique dont il l'avait chargé. Notons enfin que Mesmer quitta la France en avril 1785, malgré de puissantes protections, à la suite d'un rapport établi par une commission composée, entre autres, de Franklin, Le Roy, Bailly et Lavoisier.

---

2. On la trouve à la Bibliothèque historique de la ville de Paris sous la cote 16 251.

3. Lettre sur la découverte du magnétisme animal à M. Court de Gebelin.

On assure, et c'est là que nous revenons enfin à notre propos, qu'en compagnie de son ami Hervier, il vint à Quincy-sous-Sénart, planter un arbre magnétisé. On le pouvait encore voir en 1846 « dans la maison de M. Courtet » affirme M. Argant, instituteur, dans la monographie rédigée en 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle<sup>4</sup>.

Cette maison existe encore. Le cadastre nous apprend qu'en 1810 et jusqu'en 1830 elle appartenait à M. Charles Hervier « ex-prêtre, en son vivant demeurant à Quincy<sup>5</sup> ». L'arbre de Mesmer n'existe plus.

Si le bon Père — on peut le concevoir par ce qui vient d'être rapporté quant à la "doctrine" de Mesmer — fut assez crédule pour s'être embarqué à fond dans cette galère, la suite des événements prouve qu'il n'hésitait guère à se fourvoyer. La Révolution lui donna l'occasion de le faire avec plus d'ampleur encore !

Comme quelques-uns de ses confrères, il sacrifia aux idées nouvelles. On peut au reste se demander si ce prêtre croyait sincèrement ce qu'il disait. Je pense, quant à moi, qu'il y avait chez lui un mélange de naïveté et de présomption. Assermenté, bien entendu, il fut sans aucun doute de ceux qui, suivant le mot de Paul VI, absorbent facilement les idées de leur temps, les doutes, les négations, les utopies... soutenues par la mode, grande créatrice de grégaires.

Dès le 13 juillet 1791, il mit ses dons d'orateur au service de la Révolution en prononçant un discours à Notre-Dame de Paris « sur la Constitution française »<sup>6</sup>.

Voulez-vous juger de la façon dont l'abbé Hervier s'adaptait "au monde moderne" de l'époque, écoutez plutôt :

« Citoyens, vous venez remplir ce temple des chants de votre reconnaissance pour le Dieu de la Patrie, qui a créé un nouveau peuple sur la terre de la tyrannie et de l'esclavage... »

---

4. Conservée aux Archives départementales de Seine-et-Oise.

5. D'après un acte dressé par M<sup>e</sup> Jeannest-Saint-Hilaire, notaire à Brunoy, le 23 octobre 1843.

6. Imprimé chez Didot l'aîné et chez le « patriote Vorrin ». Conservé à la Bibliothèque historique de la ville de Paris sous les cotes 130 553 et 602 208.

« ... le moment est venu où la raison a attaqué le despotisme et conduit les peuples à la souveraineté qu'on leur avait ravie. Leurs oppresseurs ont disparu comme les ténèbres au lever du soleil. Après avoir été obligés de se défendre contre des tyrans chargés de dettes et de vices, ils ont remonté par leur élasticité essentielle, à la hauteur d'où l'oppression les avait fait descendre; ils ont ordonné aux usurpateurs des pouvoirs de reconnaître la légitimité de leurs droits et l'étendue de leur puissance. »

Il dit à propos de la création des départements (p. 10):

« ... La géographie s'est embellie comme la morale. »

Pour expliquer comment chacun devint compétent en toutes choses, il n'hésite pas à déclamer (p. 11):

« ... simplicité, franchise, vérité, frugalité, égalité, liberté, vous parcourez nos champs, vous embellissez nos campagnes... chaque citoyen est un législateur instruit, chaque soldat raisonne du Gouvernement, de la Paix et de la Guerre, le cultivateur passe de la charrue à l'Administration publique... les enfants s'exercent à la défense et connaissent la Patrie aussi bien que leur mère. »

C'est idyllique! mais peu exact... surtout quand on connaît la suite!

Aux pages suivantes, le ton est différent :

« ... que les despotes de l'Orient, de l'Occident, du Nord et du Midi se liguent contre nous, nous sommes prêts. Qu'ils approchent avec leurs formidables armées, nous les attendons sur nos frontières... non pas pour leur donner la mort, nous n'aimons pas, comme eux, à tuer les hommes, mais pour leur apprendre à vivre... »

C'est plein... d'onction !

Dans un second discours <sup>7</sup>, prononcé le 25 septembre 1791, à Notre-Dame également, il excusera avec facilité les excès commis :

« ... des malheurs particuliers ont fait verser des larmes, des crimes atroces ont souillé la France au moment de la Révolution ! A-t-on pu démolir les temples de l'orgueil sans en briser les pierres ?... »

---

7. Bibliothèque historique de la ville de Paris, cotes 106 817 et 602 326.

« ... La Constitution a fait tomber bien des fortunes... La pluie qui fait tomber les feuilles n'en arrose pas moins les arbres qui les portent et la terre qui les produit... »

Afin de ne pas être fastidieux, nous ne continuerons pas davantage à citer ce fougueux orateur.

Par la suite, l'ami de Mesmer, l'ex-bibliothécaire des Grands Augustins publia, « à Paris, chez Plumet, relieur », une brochure contre les prêtres ayant refusé le serment, puis se défroqua. Il était enfin logique avec lui-même !

Cela ne l'empêcha pas d'être arrêté par le Comité de Sûreté générale. Ayant prouvé son patriotisme, il fut mis en liberté et se retira à Quincy où il fut par la suite autorisé à "continuer" de résider<sup>8</sup>.

Sans doute préservé par les effluves magnétiques de l'arbre planté par Mesmer dans sa vaste propriété, qu'il tenait des bontés de M<sup>me</sup> d'Eaubonne, qu'il avait su tenir sous le charme du magnétisme, Charles Hervier garda assez d'influence pour se permettre d'adresser « aux citoyens composant l'Agence du Département de Paris, maison Uzès, rue Montmartre » un mémoire demandant la levée des scellés des papiers de Cromot-Fougy, intendant du comte de Provence, afin de permettre à M<sup>me</sup> d'Eaubonne de justifier de ses titres de jouissance sur le château et le parc de Quincy<sup>9</sup>.

Après la Révolution, M. Hervier continua à jouir paisiblement de l'existence — mais avait-il la conscience si tranquille ?

M<sup>me</sup> d'Eaubonne, âgée de 90 ans, décède le 16 mars 1823 « en sa demeure à 9 heures du matin » ; le 18, elle est inhumée au cimetière de l'église de Quincy ; dès le lundi 17 mars, au moment où le Juge de Paix du canton de Boissy procédait à l'apposition des scellés au château, « Monsieur Hervier, propriétaire au dit Quincy a remis... une feuille de papier timbré... contenant le testament de la ditte dame<sup>10</sup> ».

---

8. « Du 10 Pluviose An 3 [1795... la Terreur était passée], vu la pétition du citoyen Charles HERVIER et sur les observations en sa faveur du Représentant MAILLY, le Comité arrête qu'il pourra continuer d'habiter en la commune de Quinci-sous-Senars, district de Corbeil, et ce, provisoirement » (Archives nationales F7 4572).

9. *Arch. nat.*, T 1674, n° 646.

10. Minutes de M<sup>e</sup> REVERDIAU, notaire à Brunoy.

Ce testament, daté du 28 mars 1811, désignait comme légataire universel M. Charles Hervier, à qui étaient légués tous les biens de la succession à condition qu'il délivre à chacun des domestiques de M<sup>me</sup> d'Eaubonne, à son service depuis plus d'un an, au moment de son décès, la valeur de deux années de gages.

Charles Hervier fut envoyé en possession du legs le 2 avril 1823. Il fit procéder, les jours suivants, à un inventaire détaillé de tout ce qui existait chez la donatrice. Ultérieurement, il fit effectuer une vente mobilière. Elle eut lieu les 25 et 26 mai et les 1<sup>er</sup> et 3 juin 1823.

A son tour, M. Hervier songea à quitter cette terre. Par testament, fait à Quincy le 1<sup>er</sup> septembre 1828, il légua tous ses biens à l'un de ses amis, M. Courtet, qui complaisamment se prêtait à l'influence du fluide mesmérrien. La preuve est donc faite que l'influence de ce fluide n'était pas sans effet !

Le 17 février 1830, à 5 heures du matin, Charles Hervier « âgé de 87 ans, célibataire, ex-prêtre, docteur en Sorbonne et bibliothécaire du Grand Augustin de Paris, né à Saint-Chamond (Rhône)<sup>11</sup>, le 9 avril 1743 » décéda dans la maison où son ami Mesmer avait planté son arbre magnétique.

Le livre des décès de la commune de Quincy-sous-Sénart, qui contient cet acte, précise que les témoins ont été : Louis Filler, homme de confiance, 54 ans, et Marc-Antoine Hervier, artiste peintre, 48 ans, demeurant à Paris, 255, rue Saint-Honoré.

Le registre des actes de décès de la paroisse de Quincy est muet à son égard. Sans doute que, fidèle à ses "utopies", il mourut dans l'impénitence finale mais toujours confiant dans les effets du magnétisme animal !

Ajoutons, pour tenter d'être complet, que d'après M<sup>e</sup> Jeanest-Saint-Hilaire, notaire à Brunoy, M. Hervier s'intéressait à l'histoire locale, ce qui n'aurait pas été pour nous déplaire, si les documents conservés par lui avaient été dignes d'intérêt. Nous avons, hélas ! tout lieu de penser qu'il ne fut pas plus sérieux en cette matière que dans les autres.

---

11. En 1790, Saint-Chamond faisait partie du département de Rhône-et-Loire qui fut divisé en 1793 ; Saint-Chamond fit alors partie de la Loire. En 1830, l'officier d'état civil commet une erreur excusable.

En effet, la valeur des renseignements recueillis par l'intéressé me semble très relative, à en juger par l'histoire très inexacte et très romancée contée sur la fille du comte de Lusignan, « seigneur de Quincy »<sup>12</sup>, rapportée par M<sup>e</sup> Jeanne-Saint-Hilaire dans son livre *Brunoy et ses environs* d'après un manuscrit, acquis par le notaire, « lors de la vente de la bibliothèque de l'abbé Hervier, de Quincy ».

Charles Hervier, adepte de Mesmer, ne semble pas avoir été plus sérieux en histoire... qu'en politique... ou qu'en théologie !

Maurice LAHAYE.

---

12. Le comte de Lusignan ne fut jamais seigneur de Quincy; nous avons eu l'occasion de le démontrer en étudiant la seigneurie de Quincy.

# Origine de la chapelle Saint-Charles-Borromée à Courances <sup>1</sup>

---

Pour sauver les monuments en péril, il ne suffit pas de les extraire de leur gangue, de les restaurer au mieux, de les entourer d'un labeur matériel, indispensable certes, primordial même, et souvent d'un très grand mérite, il faut également accomplir un travail de recherche et de documentation, plus discret peut-être mais non moins utile, moins urgent aussi, mais toujours indispensable pour prouver la valeur même du monument à sauver.

La petite commune de Courances est bien connue à cause de son château et de son parc célèbre. Ce prestigieux voisinage a jeté quelque oubli sur certains autres monuments de la région qui mériteraient cependant l'attention des archéologues, soit à Dannemois, soit à Moigny, soit à Courances même.

Il y avait, en effet, à Courances, au début du xvii<sup>e</sup> siècle, non seulement une église paroissiale, mais également une chapelle <sup>2</sup> dédiée à saint Charles Borromée <sup>3</sup>.

Le bâtiment de cette chapelle existe toujours, à l'entrée nord du village. Il servait jusque naguère de dépôt de matériel à un entrepreneur. Les propriétaires viennent de le vendre à un estivant parisien. Celui-ci, homme de goût, va en faire une habitation, mais, extérieurement, l'esprit général de la vieille chapelle sera préservé. En particulier, le beau porche en ogive sera conservé <sup>4</sup>.

Il est heureux qu'un tel monument échappe à la destruction qui s'annonçait. Cette chapelle est en effet un monument digne d'intérêt; elle a son histoire.

---

1. Canton de Milly-la-Forêt. Communication faite au Congrès des Sociétés savantes de Seine-et-Oise à Corbeil-Essonnes, le 3 juin 1966.

2. Et en outre, à partir de 1626, une chapelle au château.

3. Saint Charles Borromée, archevêque de Milan (1538-1584). Fête: le 4 novembre.

4. Voir pl. IV.

La paroisse de Courances possède, en effet, deux parchemins concernant la fondation de la chapelle; nous donnons du premier le texte intégral, du second une copie abrégée.

Nous, Cardinal du Perron, archevesque de Sens, Primat des Gaules et de Germanie, et Grand Aumosnier de France, avons approuvé et approuvons la construction de la chapelle que Monsieur de Marchaumont, Grand Maître des Eaux et Forestz de Bourgogne a cy devant faict bastir et édifier par n[ost]re permission au village de Courances, pour y faire dire et célébrer le service divin, après que les solennitez en tel cas requises auront esté gardées et observées, suivant la concession que nous en pourrons cy après donner. Faict à Bagnolet, le vingteinquiesme jour de septembre mil six cens dix sept, soubz nostre seing et n[ost]re cachet [soubz le] contreseing de nostre secrétaire.

Jacques Card[in]al du Perron  
par Monseigneur  
Designy <sup>5</sup>

Quelques remarques à propos de ce premier acte.

La paroisse de Courances appartenait autrefois au diocèse de Sens. Depuis 1606, l'archevêque de Sens était le fameux cardinal du Perron <sup>6</sup> : il donna à M. de Marchaumont la permission de bâtir à Courances la chapelle. Cet acte est signé à Bagnolet où l'archevêque possédait une demeure.

Le second acte, également daté de 1617, relate les circonstances de la fondation de la chapelle :

Messire François Clause, chevalier seigneur de Marchaumont, du dict Courances, de Dampnemois et autres lieux, [...] meu par la recognoissance des graces qu'il a reçues par l'intercession de Saint Charles Borromée (envers lequel il a tousjours eu particuliere devotion) auroit pour actions d'icelles faict bastir et édifier [...] une chapelle en la paroisse dudit lieu de Courances en l'honneur de Dieu et du dudit Saint Charles <sup>7</sup>.

Voilà bien explicitement exprimés les motifs de la fondation. Etait donc seigneur de Courances, en 1617, François Clause, petit-fils de Cosme Clause. En 1622, il devait vendre ses deux seigneuries de Courances et de Dannemois à Claude Gallard.

Il y avait à Courances un prieuré de femmes, dépendant de l'abbaye bénédictine royale de Villechasson <sup>8</sup>, dans

---

5. Transcription faite par M<sup>lle</sup> B. Sibertin-Blanc.

6. Jacques Davy du Perron, cardinal et écrivain français né à Val-de-Joux, Suisse, le 15 novembre 1556 ; mort à Paris, le 5 septembre 1618.

7. Tout l'acte a été transcrit par M<sup>lle</sup> B. Sibertin-Blanc.

8. Cne de Chevry-en-Sereine, canton de Lorrez-le-Bocage, arr<sup>t</sup> de Fontainebleau (S.-et-M.). N<sup>o</sup>.D<sup>o</sup>. de Villechasson, fondée en 1183 (Cottineau), était un prieuré des Bénédictines de Rozay-le-Jeune (cne d'Ervaux).

le diocèse de Sens. Le 18 juillet 1499, la cure de Courances lui fut annexée : ce qui conféra à la prieure le droit de nommer, avec l'agrément de l'archevêque, le desservant de la paroisse. Claude Chaussé, prêtre, était au moment de l'acte, le « vicaire perpétuel en l'église parochiale du dict lieu<sup>9</sup> ». Du « prieuré Saint Estienne de Courances » était prieure la propre sœur<sup>10</sup> de François Clausse, Sœur Catherine Clausse de Marchaumont. Et celle-ci, d'abord, ce prêtre ensuite, et « autres soubzsignez » « supplient humblement » « Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Cardinal du Perron, archevesque de Sens, Primat des Gaules et de Germanie et Grand Aumosnier de France ».

L'acte du 28 octobre 1617 continue : « à l'exemple duquel Sieur de Marchaumont, plusieurs tant nobles, ecclésiastiques, qu'autres de l'un et de l'autre sexe, se sont portés et portent journellement avec tant de zèle et de dévotion à la visitation de la dite chappelle, que, poussés d'une sainte intention, ils désireroient, soubz vostre mesme autorité et permission, Monseigneur, s'assembler en icelle pour y ériger une confraternité (soubz le tiltre de la Charité Saint-Charles) entre eulx et ceulx qui par cy après s'y voudront joindre. »

Notre second acte est donc une requête adressée au cardinal du Perron, pour établir dans la chapelle une confraternité; suivent les "Statuts et exercices spirituels de la Charité Saint Charles Borromée". Ces règles valent la peine d'être lues; je les publie en annexe; l'archevêque se montre d'une prudence tout ecclésiastique en les approuvant.

La chapelle, qu'enrichirent de pieux fidèles, fut dépouillée et déclarée bien national sous la Révolution, et vendue. Elle appartient successivement à la famille Cochin, à la famille Gaudrille et à la famille Regeasse.

En 1965, une pierre tombale du cimetière, reconnue pour avoir été la pierre d'autel de la chapelle Saint-Charles, fut emportée et détruite.

Abbé A.-R. VERBRUGGE.

---

ville, canton de Courtenay, Loiret), qui s'y transportèrent après la ruine de leur monastère par les Calvinistes au xvi<sup>e</sup> siècle; il devint alors abbaye.

9. Claude CHAUSSÉ est cité par l'abbé BOULAY, dans sa liste des curés de Courances, comme ayant été desservant de 1595 à 1634 (*La seigneurie de Courances*, dans *Annales de la Soc. historique et archéologique du Gâtinais*, Fontainebleau, XI, 1893, p. 329-366.

10. Le prieuré de Courances fut fermé en 1650 par Ordonnance royale.

ANNEXE

*Statuts et exercices spirituels de la Charité Saint Charles Borromée*

Premièrement tous ceulx et celles de la dicte confraternité doivent prier Dieu au moins trois fois le jour, au matin, à midy et au soir; faire par chacun jour l'examen de leurs consciences avant que se coucher ou à quelque autre heure du jour, garder et observer soigneusement avec toutes leurs familles les commandemens de Dieu et de notre mère Sainte Eglise ne permettant qu'on y jure ou détracte, ou dize propos et chansons deshonestes, se doivent vestir d'habitz modestes.

Doivent confesser leurs péchés et communier une fois le mois, ou du moins quatre fois l'an et assister tous les jours à la messe, autant que faire se pourra.

Doivent avoir speciale dévotion à la Vierge Marie, Mère de Dieu, à leur Ange gardien et St Estienne, St Pierre apostre, St François et à St Charles.

Doivent avoir souvenance en leurs prières des Estatz tant ecclésiastique que secullier et notamment de la personne du Roy.

Doivent secourir et aider de leur conseil, faveur et moyens les pauvres, honteux, mallades, personnes affligées et despourvues de secours, principalement de leurs paroisses; procurer diligemment que les Stz Sacrements leurs soient administrez et que les pauvres trespassez soient honnestement et décemment inhumés sans s'obliger de nouveau à aucun péché faute d'avoir observé ce que dessus.

Doivent célébrer réveremment la feste de St Charles, assistants aux premières et secondes vespres, à la prédication et à la Grande Messe du jour fondez par le dict Sieur de Marchaumont en la dicte chappelle Saint-Charles, et en icelluy jour y communier.

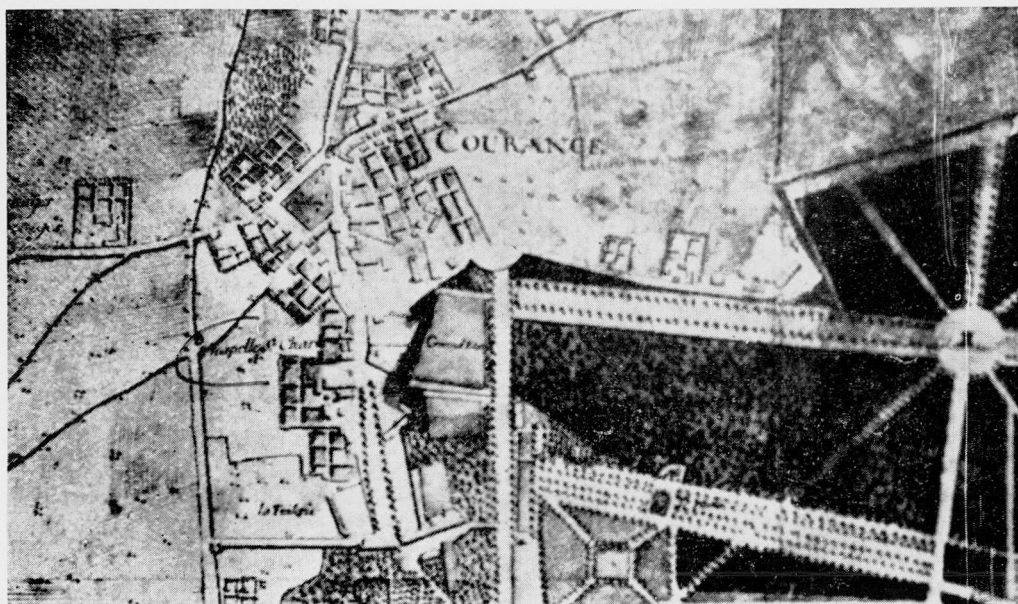
Doivent estre grandement charitables, ayant tousjours devant les yeux la devise de la dicte confraternité qui est celle qu'il faut avec travail et peine avoir soin des pauvres mallades et se ressouvenir de la parolle de nostre Seigneur Jésus pour ce que luy mesme a dict que c'est chose plus heureuse de donner que de recevoir. Ainsy qu'il est escript aux actes des Apostres chap. 21.

Veu par nous Cardinal du Perron, Archevesque de Sens, Primat des Gaules et de Germanie et Grand Ausmonier de France l'original y attaché de la présente requeste et les statutz et exercices spirituels estans en fin d'icelle, avons iceux louez et approuvez; suivant lesquels nous permettons à toutes personnes de l'un et l'autre sexe estans au dedans de nostre diocèse s'assembler en la dicte chappelle soubz le nom et tiltre de confrères de la Confraternité de la Charité Saint Charles, pour y prier Dieu et y faire cellébrer le service divin aux jours convenables et particulièrement le jour de la cellébration de sa feste, auquel avons seulement permis (y cellébrant la messe haulte) de faire un pain bénist. A la charge que les confrères seront tenuz assister à leurs paroisses aux festes solennelles de l'année comme Pasques, Penthecoste, Toussaint, Noël, festes de Nostre Dame, patrons de paroisses et premiers dimanches des mois. A la charge aussy d'observer nos ordonnances pour la direction des confrairyes en

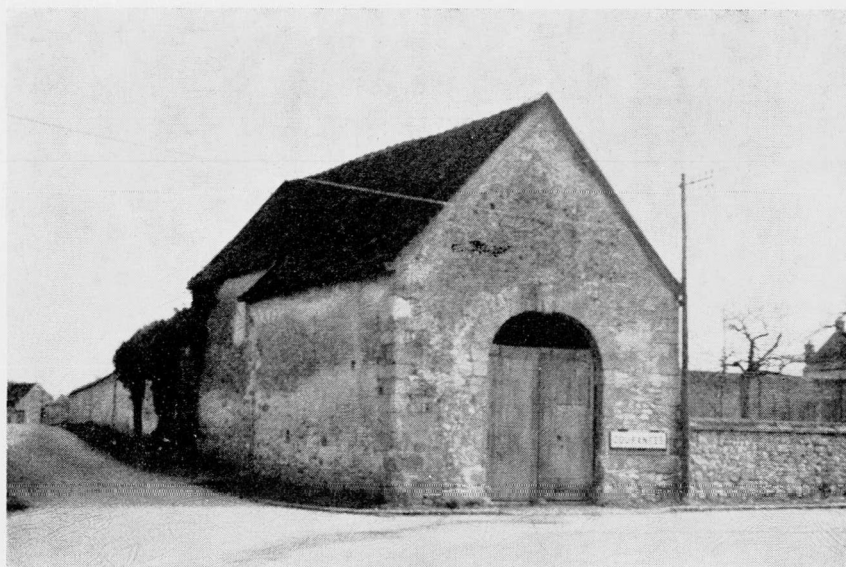
nostre dict archevesché et non autrement. Et pour grattiffier le zèle et la dévotion de Monsieur de Marchaumont, érecteur et premier fondateur de la dicte chappelle, avons icelluy nommé et constitué principal directeur (tant qu'il vivra) de la dicte confraternité. Après la mort duquel sieur de Marchaumont laissons à la liberté desdicts confrères d'église tel ou telz d'entre eulx que la pluralité de leurs voix nommera pour Maîtres et rec-teurs de la dicte confraternité. Donné à Bagnolet le vingt huitiesme jour d'octobre mil six cens dix sept. Soubz nostre seing et nostre cachet et le contreseing de nostre secrétaire.

Jacques Cardinal du Perron  
par Monseigneur  
Designy

---



Fragment d'un plan de Courances (XVIII<sup>e</sup> siècle)



Chapelle Saint-Charles-Borromée à Courances

# La fin tragique du lieutenant dourdannais Paul-Lucien VOULET <sup>1</sup>

---

La recherche des témoignages oraux est bien souvent décevante pour l'historien; j'en ai eu la preuve à plusieurs occasions en essayant de réunir sur nos concitoyens disparus les souvenirs de ceux qui les avaient connus; la tradition se trouve malheureusement presque toujours en contradiction avec les sources officielles <sup>2</sup>.

C'est cependant la légende qui s'est créée à propos du lieutenant Voulet <sup>3</sup> qui m'a amené à étudier ce personnage; on raconte en effet, à Dourdan, qu'il fut proclamé empereur du Niger et qu'il a fait souche dans ce pays.

La réalité est bien éloignée de cette version.

Paul-Lucien-Gustave Voulet, fils du docteur Paul Voulet <sup>4</sup>, naquit à Paris le 10 août 1866. Enrégimenté en 1885, il devint caporal, puis sergent, suivit les cours de l'Ecole militaire d'infanterie, devint sous-officier, officier en 1889, sous-lieutenant en 1890, enfin diplômé d'état-major en 1894.

Affecté à l'Infanterie de Marine, le lieutenant Voulet fut envoyé en Afrique en 1896 et dans les premiers mois de 1897, à la tête d'une mission au Mossi et au Gourounsi avec le lieutenant Chanoine, fils du général du même nom. Cette mission fut extrêmement fructueuse, puisqu'elle permit en

---

1. Communication faite au Congrès des Sociétés savantes de Seine-et-Oise à Corbeil-Essonnes, le 3 juin 1966.

2. A propos des quatre médecins qui exerçaient à Dourdan à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on se souvient seulement des démêlés conjugaux, sans aucune précision, du docteur BLOTTIN; on a oublié l'emplacement de la demeure du docteur Julien BAILHACH occupé aujourd'hui par le monument aux morts; on a conservé le souvenir de l'élégance du docteur Emile DUHAMEL, père de l'écrivain Georges DUHAMEL, et des malheurs du docteur Paul VOULET.

3. Voir portrait pl. V.

4. Reçu docteur à Paris le 1<sup>er</sup> juillet 1872.

quelques mois de conquérir et de pacifier une vaste région située au centre de la boucle du Niger, d'une superficie approximative de 80 000 km<sup>2</sup> et dont la capitale est Ouagadougou.

Il faut avoir lu le compte rendu de cette mission, les traités qui furent signés, concis et précis, donnant à la France des droits importants<sup>5</sup>, pour connaître la valeur de cet homme.

Le lieutenant Voulet est alors au faite des honneurs. La grande presse et les journaux spécialisés relatent ses exploits. Ses états de service comportent la relation de ses campagnes et mention des blessures qu'il a reçues en juin 1896 et en décembre 1896. Il a la médaille du Tonkin; il est chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie; il est cité à l'ordre général par le colonel de Trentinian, gouverneur et administrateur supérieur des troupes au Soudan, le 18 mai 1897. Il reçoit un témoignage de satisfaction le 6 avril 1898, du ministre des Colonies, André Lebon, pour le relevé topographique qu'il a effectué avec intelligence et dévouement et qui est conservé aux Archives du Service géographique des colonies. Il obtient une quatrième mention honorable du ministre de la Marine, pour le dévouement dont il a fait preuve au combat le 25 juillet 1896.

Nous sommes donc loin de l'empereur clandestin de ce fameux empire du Niger dont parlaient à mots couverts les vieux Dourdannais. Cependant, chargé de mission au Soudan en 1899, il va se trouver, à Tessaoua, mêlé à des événements encore mystérieux qui expliquent cette étrange légende.

Le dossier du capitaine Voulet (il avait été promu capitaine le 26 novembre 1897), conservé aux Archives de l'Armée, comporte un dossier rouge, qui ne sera communicable qu'à la fin du xx<sup>e</sup> siècle. Mais, dans le dossier que j'ai pu consulter<sup>6</sup> figure un extrait de télégramme laconique et dramatique portant le n° 193, daté du 23 novembre 1899, et accompagné de la lettre suivante du 29 décembre 1899 adressée par le ministre des Colonies au ministre de la Marine.

« J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un extrait du cablogramme récent qui confirme de la façon la plus officielle la mort de MM. le lieutenant-colonel Klobb et le

---

5. Dans *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1897, p. 253-266, et *La Nature*, n° 1 de 1898, p. 67-70. Voir la carte pl. VI.

6. *Archives historiques de l'Armée*.

capitaine Voulet, ainsi que les circonstances dans lesquelles ces officiers ont trouvé la mort. »

Ce cablogramme, je le transcris dans sa raideur et sa sécheresse, résumé d'une tragédie que l'expéditeur n'ose développer.

« Ministre des Colonies  
Cabinet 27-11-99. Télégramme 193  
Saint-Louis, 23 novembre 1899  
Colonies PARIS 193.

« Conformément à vos ordres, Pallier a télégraphié le 18 novembre de Drapaga renseignements détaillés que je résume. A la date du jour où Klobb ordonna à Voulet d'arrêter et de faire retourner Chanoine mission étant repartie aux quatre points Chanoine, Pallier, Joalland la moitié de l'effectif Voulet avec le dr Bouchel avec le convoi Laury avec les cavaliers, le troupeau.

« Bouchel a reçu lettre Klobb. il l'a portée le 10 juillet à Voulet qui lui défendit de signaler l'arrivée colonel. Chanoine prévenu quitta Pallier pendant la nuit, revint le lendemain ayant laissé ses sections à Voulet pour ramener les tirailleurs réguliers.

« Pallier confirme tentative fuite Voulet, la 2<sup>e</sup> lettre de Klobb, la réponse avec menace de mort enfin, mot reçu par Klobb au moment de l'attaque.

« Klobb mort, Voulet fit transporter Meynier auprès du docteur malade de rhumatisme et qui lui aussi ignorait projet Voulet, Pallier confirme comment Voulet après avoir annoncé crime aux Européens leur offrit de les renvoyer dans la colonie formant le projet de (créer) empire, assentiment Chanoine parti le soir même avec les sections dont l'enthousiasme était douteux et avec Tourot qui protesta auprès de Pallier. Des individus dévoués surveillèrent Européens jusqu'au départ, Voulet menaçait Pallier de l'anéantir s'il accueillait les déserteurs.

« Voulet parti du côté de Maiyrgui apprenant par son interprète les idées de rébellion de ses tirailleurs, tint alors discours violent aux gradés, mais après ce discours les sergents indigènes à l'instigation sergent indigène régulier décidèrent de ne pas suivre Voulet et de rejoindre Pallier, prenant pour signal sonnerie repas officier.

« En effet à cette sonnerie ils sortirent avec le canon. Voulet Chanoine ne s'en aperçurent qu'après la sortie du village. Ils prirent chevaux. Chanoine premier prêt s'élança au devant d'une section, déchargea revolver sur les tirailleurs qui ripostèrent.

« Chanoine tomba ainsi qu'un spahi voulant le défendre.

« Les tirailleurs prévirent Voulet qu'ils ne tireraient pas sur lui s'il quittait le village, mais au moment où il sortait il reçut plusieurs feux de salves et s'enfuit.

« Tourot, Bouchel furent bien accueillis par les tirailleurs, rétablirent Pallier qui donna l'ordre arrêter pillage commencé et prévirent Pallier qui donna l'ordre revenir le lendemain.

« Au moment du rassemblement Voulet seul se présenta à cheval devant la section. Sentinelle crie : Halte-là, croise la baïonnette, Voulet tire revolver, sentinelle riposte, Voulet tombe.

« Tourot, Bouchel ont constaté décès, dressé acte inhumer Chanoine Voulet.

« Tourot rejoignit Nalaita. Pallier qui rétablit calme prit connaissance dernières instructions Klobb, prit la résolution continuer mission.

« Il a fait inhumer Klobb, les honneurs militaires ont été rendus.

« Il recommanda chef de village et chef indigène Tes-saoua entretenir tombe, acte de décès dressé, cantine, armes, uniforme rapportés. »

*Signé* : BERGER.

Ce télégramme manquant de clarté, je crois utile d'en tirer les éléments essentiels :

1. Le colonel Klobb ordonne à Voulet d'arrêter sa progression et de renvoyer son adjoint Chanoine.

2. Voulet est informé de l'arrivée du colonel Klobb mais la tient secrète sauf pour son adjoint Chanoine.

3. Chanoine disparaît une nuit entière, laissant à Voulet sa section.

4. Continuation de la progression Voulet qualifiée de fuite.

5. Deuxième lettre de Klobb, et réponse de Voulet extrêmement grave comportant des menaces de mort.

6. Sommet du drame, mort de Klobb.

7. Panique : les officiers se font porter malades, semblent ignorer le projet de Voulet.

8. Voulet annonce officiellement qu'il y a eu crime et propose aux Européens de les renvoyer dans la colonie.

9. Voulet forme le projet de créer un empire.

10. Désagrégation du groupe, Voulet menace d'anéantir ceux qui ne le suivent pas et qu'il traite de déserteurs.

11. Chanoine se lance à la poursuite de ces derniers pour les ramener et tombe sous leurs balles.

12. Voulet s'enfuit.

13. Voulet veut reprendre la situation en main, il se présente seul, à cheval, devant la section, crie et tombe sous les balles de la sentinelle.

14. Les décès de Voulet et de Chanoine constatés.

15. La mort de Klobb est exaltée. Honneurs militaires, garde de la sépulture confiée à un responsable, cantine et armes rapatriées.

La tragédie est terminée, il ne nous reste qu'une hypothèse à proposer en attendant que le dossier rouge puisse être consulté : Voulet désirant effectivement consolider les possessions que ses deux missions précédentes avaient acquises à la France et dérouter par des instructions contraires venues de la métropole, n'aurait pas hésité à lancer des menaces de mort à qui s'opposerait à ses plans.

Après l'assassinat de Klobb, il aurait révélé son projet de création d'un vaste empire mais, n'ayant pas réussi à rallier les indigènes, il aurait été à son tour assassiné avec son compagnon Chanoine.

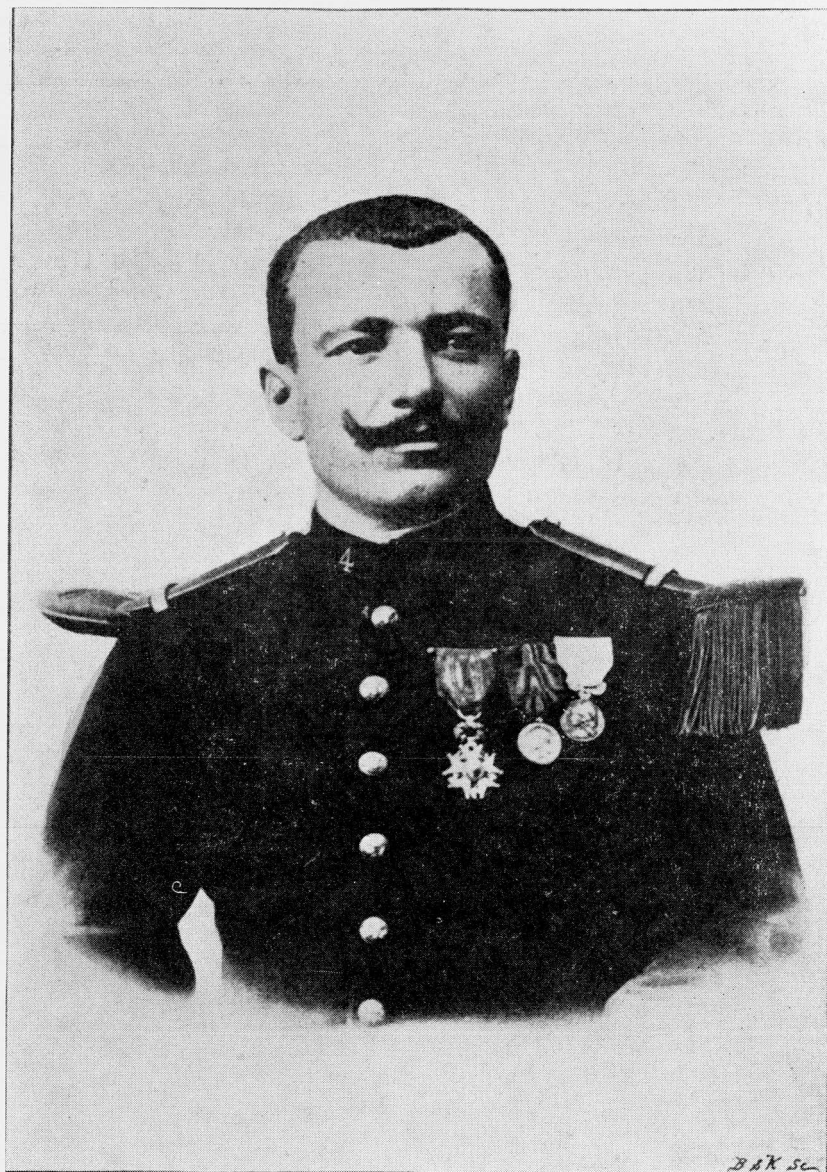
L'épopée Voulet était terminée.

Les souvenirs qui m'avaient été contés par les Dourdannais n'étaient peut-être pas entièrement démunis de fondement.

Le pauvre docteur Voulet emporta dans la tombe le secret de son fils, il mourut le 8 août 1914 à la veille de la Grande Guerre.

Jean CHANSON.

---



Portrait du lieutenant Voulet



## Prospection aérienne en Beauce

---

La campagne 1965-1966, effectuée au-dessus de la Beauce, a porté essentiellement sur les voies anciennes : d'Ablis à Blois, de Chartres à Château-Landon (chemin de Saint-Mathurin) et de Nancray à Sens, à la recherche des lieux-dits si fréquents de "La Cave" et "Les Terres Noires", le tout en collaboration avec les membres du Groupe d'Archéologie antique du Touring-Club de France qui ont participé activement à une prospection en surface fructueuse, notamment lors du rallye organisé en mars 1965. Les toponymes avaient été relevés sur la carte d'état-major au 1/25 000<sup>e</sup> dans le triangle Dourdan, Chartres, Château-Landon. La plupart ont fait l'objet d'une ou plusieurs reconnaissances au sol aux printemps 1965 et 1966 et ont été reconnus comme correspondant très fréquemment à des habitats gallo-romains, au moins en ce qui concerne "Les Terres Noires". La présence de débris de tuiles et de poteries a permis de localiser plus exactement l'emplacement des habitats. Il a été souvent nécessaire de faire une enquête auprès des cultivateurs ou de consulter les anciens cadastres, car des erreurs de localisation pouvant aller jusqu'à 1 000 et 1 500 m ont été relevées sur la carte (déplacement fréquent du toponyme à la suite des opérations de remembrement). Il est toutefois impossible d'affirmer qu'à chaque lieu-dit "Les Terres-Noires" correspond une exploitation agricole gallo-romaine. Seule une recherche systématique, encore à peine ébauchée, permettra d'en fixer la proportion.

A Angerville<sup>1</sup>, le lieu-dit "Les Terres-Noires" présente un grand enclos, type parc à bétail. Un enclos à bétail, de type différent (double fossé, périmètre non régulier) a été détecté au nord de Bois-Renaud, près de Pierrefitte<sup>2</sup>. La villa de Bois-Renaud (Villesauvage), peu visible dans les betteraves et la luzerne, a révélé un long mur plus à l'est, de direction nord-sud avec un petit bâtiment qui le coiffe. S'agit-il d'un mur d'enceinte ?

D. JALMAIN.

---

1. Arr<sup>t</sup> d'Etampes, canton de Méréville.

2. Cne d'Etampes.

# Prospection archéologique de surface

---

## *Baulne*<sup>1</sup>

Un habitat gallo-romain puis franc a été reconnu en avril 1966 au lieu-dit "La Ruelle de Montpertuis" (coord.: 602,5 × 87,7); ce gisement à flanc de coteau, orienté nord-ouest - sud-est, se trouve à proximité de la route D. 87 qui représente l'ancienne voie de Melun à La Ferté-Alais. Il a restitué des moellons de substructions, des fragments de tuiles, des tessons de poterie commune, sigillée et d'Argonne. Il est en relation directe avec la nécropole franque découverte en 1936 et fouillée à nouveau en 1948<sup>2</sup>. Nous avons encore récemment constaté la présence d'inhumations en pleine terre à proximité du cimetière actuel.

## *Chevannes*<sup>3</sup>

Un habitat gallo-romain de 60 m sur 40 (*Villa rustica*) a été découvert en janvier 1966 au lieu-dit "Le Flavassy" (coord.: 93,7 × 607,6). Ce gisement de plaine, coupé par la route D. 153, a fourni des moellons de substructions, des fragments de tuiles, des tessons de céramique commune et d'Argonne.

## *Le Coudray-Montceaux*<sup>3</sup>

Un habitat gallo-romain pouvant être une *Villa rustica* ou une station routière en bordure de l'ancienne voie de Paris à Lyon a été repéré en octobre 1966 au nord du bois de Boulineau, non loin de la R.N. 7 (coord.: 94,8 × 611,7). Sur ce gisement de plaine orienté est - ouest de 100 m sur 30 m environ, on a ramassé des moellons de substructions, des fragments de tuiles et des tessons de poterie commune et sigillée principalement d'Argonne.

---

1. Arr<sup>t</sup> d'Etampes, canton de La Ferté-Alais.

2. Voir le compte rendu de M. MATHERAT dans *Gallia*, VII, (1), 1949, p. 111, et M. TOUSSAINT, *Répertoire archéologique de Seine-et-Oise*, p. 90.

3. Arr<sup>t</sup> d'Evry, canton de Corbeil-Sud.

#### Fontenay-le-Vicomte <sup>4</sup>

Un *castellum* datable du iv<sup>e</sup> siècle a été reconnu en octobre 1966 au lieu appelé depuis le xix<sup>e</sup> siècle "La Tête de Loup" et autrefois "Châtillon" (coord.: 94,8 × 605,6). Ce gisement situé à la limite du plateau qui domine l'Essonne a restitué des meulières, des fragments de tuiles, des tessons de poterie commune et d'Argonne. Ce poste à la frontière des Parisis et des Senons, devait permettre la surveillance de la rivière et de la route.

Un habitat rural a été découvert en septembre 1966 au lieu-dit "La Remise de la Baste" (coord.: 93,6 × 605,1). Ce gisement de plaine orienté nord-ouest - sud-est, de 70 m sur 50, a fourni des moellons de substructions, des fragments de tuiles et des tessons de poterie commune et sigillée.

#### Guigneville <sup>5</sup>

Un fond de cabane protohistorique réutilisé à la période gallo-romaine a été repéré en mars 1966 au lieu-dit "Le Racoin" (coord.: 84,8 × 604). Sur ce gisement à flanc de coteau orienté sud-est - nord-ouest, de peu d'étendue (15 m × 15 m), nous avons recueilli quelques moellons, des fragments de tuiles, des tessons de poterie commune protohistorique et gallo-romaine et quelques tessons de céramique sigillée.

#### Mennecy <sup>4</sup>

L'emplacement d'une "*Villa rustica*" a été reconnu en décembre 1965 au lieu-dit "Les Vingt Arpents" (coord.: 95,3 × 608,5). Ce gisement de plaine orienté est - ouest, de 40 m sur 20 environ, se trouvait à proximité de deux anciennes voies importantes : le Grand Chemin de Corbeil à La Ferté-Alais et le Chemin de Mennecy à Melun et d'un axe secondaire Corbeil - Milly par Mondeville. Il a restitué des moellons de substructions, des fragments de tuiles, des tessons de poterie commune et de sigillée d'Argonne.

Non loin de là, une autre "*Villa rustica*" a été prospectée en février 1966 au lieu-dit "Les Terres de la Verville" (coord.: 94,5 × 608,7). Ce gisement présente les mêmes caractéristiques que le précédent et a fourni les mêmes vestiges.

---

4. Arr<sup>t</sup> d'Evry, canton de Corbeil-Sud.

5. Arr<sup>t</sup> d'Etampes, canton de La Ferté-Alais.

### *Moigny*<sup>6</sup>

Quatre petites exploitations agricoles gallo-romaines y ont été découvertes de décembre 1965 à avril 1966. La première se trouve au lieu-dit "Le Cassis" (coord.: 81,2 × 607,2) à proximité du vieux chemin de Milly à La Ferté-Alais; elle est située sur le rebord du plateau à la limite de rupture de pente, orientée nord-est-sud-ouest et mesure environ 30 m × 50 m. On y a recueilli des moellons, des tuiles et des tessons de poterie commune et d'Argonne. A signaler un fragment de poterie commune dont le décor de feuilles de fougères s'inspire directement de la « céramique paléochrétienne sigillée grise ».

La seconde au lieu-dit "Launay" (coord.: 82,5 × 605,5) se trouve également sur le rebord du plateau; elle s'étend sur un carré d'environ 50 m de côté; elle a fourni les vestiges habituels; le site a été occupé dès les temps néolithiques.

La troisième au lieu-dit "Les Caves" (toponyme révélateur) (coord.: 83,8 × 605,6) est un gisement de plaine orienté nord-est-sud-ouest, d'environ 30 m × 80 m. On y a recueilli les vestiges habituels.

La dernière, au lieu-dit "Le Puits de Launay" (coord.: 82,4 × 607,2) est un gisement de plaine situé au pied du plateau, orienté est-ouest, d'environ 10 m × 20 m.

### *Mondeville*<sup>7</sup>

Deux petites exploitations agricoles gallo-romaines y ont été prospectées en janvier 1966 :

— L'une au lieu-dit "La Garenne" (coord.: 87,4 × 607,5) est située en plaine sur un léger vallonement; elle est orientée est-ouest et mesure environ 20 m × 40 m.

— L'autre au lieu-dit "Le Murger des Mézières"<sup>8</sup> (coord.: 88,5 × 606,6) se trouve sur une légère éminence et mesure 120 m × 140 m.

---

6. Arr<sup>t</sup> d'Evry, canton de Milly.

7. Arr<sup>t</sup> d'Etampes, canton de La Ferté-Alais.

8. Le toponyme évoque généralement des vestiges archéologiques.

### *Tigery*<sup>9</sup>

Un habitat a été repéré en juillet 1966 au sud de la forêt de Sénart (coord.: 104,5 × 614,4), le long de la tranchée faite pour le passage du pipe-line Le Havre - Grandpuits. Ce gisement de plaine orienté est-ouest mesure environ 50 m × 20 m. Outre les vestiges habituels, il faut signaler l'existence d'un blocage de grosses pierres dégagé sur une largeur d'environ 3 m. Il convient de remarquer que cet habitat se trouvait à proximité du carrefour de la voie antique de Melun à Paris et du chemin de Chartres à Cézanne par Corbeil<sup>10</sup>.

### *Videlles*<sup>11</sup>

Un petit gisement gallo-romain a été reconnu en avril 1966 au lieu-dit "La Brie" (coord.: 86,2 × 606,8); il est situé sur le flanc d'une croupe légère et mesure environ 20 m × 20 m. Il ne s'agit probablement que d'un fond de cabane romanisé.

Jean et Christian WAGNEUR.

---

9. Arr<sup>t</sup> d'Evry, canton de Corbeil-Nord.

10. Voir BLAISE (René), *Les chemins antiques de Corbeil*, dans notre bulletin de 1964, (1965), p. 29-36, carte.

11. Arr<sup>t</sup> d'Etampes, canton de La Ferté-Alais.

# Fouilles archéologiques à Courances, Longjumeau, Forges-les-Bains et Souzy-la-Briche

---

## *Habitat gallo-romain de Courances*<sup>1</sup>

La période 1965-1966 a vu se poursuivre la fouille de l'aile extérieure droite de l'habitat.

Les résultats, sans être décevants, ne sont pourtant pas positifs. En effet, aucune trace d'occupation humaine permanente n'a pu être relevée. Les vestiges recueillis, dans l'état actuel d'avancement des travaux, sont très peu nombreux, par rapport aux récoltes faites sur les pourtours du bâtiment.

Un seul élément valable a pu être exhumé : un grand bronze, très usé, à légende illisible, mais dont le portrait, mieux conservé, pourrait être attribué à Néron. Cet élément de datation correspond d'ailleurs à la période d'utilisation du site.

Autre remarque importante : il semblerait qu'il existât un niveau sous-jacent, caractérisé par un mur de refend, fait de moellons mal appareillés et de tailles diverses. Ce niveau pourrait donc être gallo-romain très précoce ou même préromain. Cette hypothèse n'a rien d'in vraisemblable, car le contexte archéologique ambiant est particulièrement développé. Nous avons en effet décelé à proximité un gisement néolithique, ce qui nous donne, avec la nécropole protohistorique de Cély-en-Bière<sup>2</sup>, la succession et la trace du peuplement depuis le néolithique jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle.

Les vestiges céramiques recueillis sont en tous points identiques à ceux provenant des prospections de surface. La céramique sigillée, à l'heure actuelle seul fossile directeur

---

1. Arr<sup>t</sup> d'Evry, canton de Milly. Voir notre bulletin 1965, (1966), p. 93.

2. Seine-et-Marne, arr<sup>t</sup> de Melun, canton de Melun-sud.

admis, n'offre aucune caractéristique des ateliers d'Argonne. La poterie commune, plus difficilement datable, est pourtant plus proche des formes de La Tène III que de la craquelée-bleutée du IV<sup>e</sup> siècle. Le grand bronze, attribuable au I<sup>er</sup> siècle, vient corroborer cette impression.

Jean et Christian WAGNEUR.

### *Cimetière mérovingien de Longjumeau*<sup>3</sup>

La fouille de l'importante nécropole gauloise et gallo-romaine de La Croix-Breton<sup>4</sup> n'a pu être poursuivie en 1966. Les sections archéologiques de Villemoisson, de Longjumeau et d'Epinay-sur-Orge ont dû, cette année, surveiller les travaux entrepris au lieu-dit "Le Village" pour la construction d'un collège d'enseignement secondaire sur un terrain bordé par les rues Léon-Renard et du Docteur-Roux (section AE du cadastre)<sup>5</sup>.

Cette fouille de sauvetage a permis de mettre au jour seize sépultures par inhumation, creusées dans le limon des plateaux et le calcaire du Sannoisien supérieur (aucune n'a été trouvée dans l'argile verte du Sannoisien inférieur). Tous les corps placés à moins d'un mètre de profondeur étaient orientés pieds à l'est. Déposés à même la terre (deux semblaient enveloppés d'un linceul) dans des fosses parfois entourées de dalles de terres cuites, ils n'étaient accompagnés d'aucun mobilier funéraire. Les seuls objets recueillis sont quatre boucles de ceinture en fer et en bronze typiquement mérovingiennes, un objet indéterminable en argent, un moyen bronze de Constantin datable des années 367 à 378, quelques fragments de céramique sigillée tardive et un morceau de poterie funéraire du XII<sup>e</sup> siècle. Quelques traces de calcination étaient visibles sur l'ensemble de la nécropole.

La majorité des dents étaient très abrasées, ce qui indique une alimentation riche en céréales et un âge au décès assez avancé.

Il semble que depuis La Croix-Breton jusqu'à l'église, en passant par l'hôpital, ait existé une vaste nécropole dont une dernière portion déjà reconnue reste encore à fouiller.

G. AMAURY.

3. Arr<sup>t</sup> de Palaiseau, chef-lieu de canton.

4. Voir à ce sujet nos bulletins de 1964, p. 67-68, et de 1965, p. 94-95.

5. Un rapport de 8 pages dactylographiées accompagnées d'un plan de situation et de 23 planches a été établi par l'équipe de Longjumeau.

### *Trésor de Forges-les-Bains* <sup>6</sup>

Quelques amis et moi-même prospectons depuis plusieurs années le territoire de Saint-Chéron et des communes voisines. C'est ainsi qu'en 1951, à Saint-Chéron, nous avons mis au jour un bas-foyer gallo-romain avec sa masse de laitier et de fonte figée selon la méthode catalane, mais dont les structures en élévation avaient été détruites, ainsi qu'un petit vase du Haut Empire accompagné de tuiles.

Ultérieurement, nous avons découvert une borne routière romaine dans le bois du Marais et un vaste habitat gallo-romain à Saint-Chéron entre les hameaux de Mirgaudon et de Saint-Evroult. Nous y avons récolté des tessons de toutes teintes, un petit vase du III<sup>e</sup> siècle et une monnaie de Néron. Nous espérons poursuivre l'étude de ce site.

En mai 1966, nous avons eu la chance de sauver la plus grande partie d'un important trésor gallo-romain dégagé accidentellement par une pelleteuse dans une glaisière sise à Forges-les-Bains appartenant à la Société Muller et Compagnie de Breuillet, dite carrière d'Angervilliers (parcelle n° 216).

Le sol est constitué d'argile plastique fluvio-lacustre du Sparnacien, fortement ferrugineux; la couche de terre végétale peu épaisse (30 à 50 cm) est mêlée de tessons de poterie de toutes sortes, de tuiles, de pièces de monnaies et de déchets de fonte permettant d'y reconnaître l'emplacement d'une industrie gallo-romaine.

Aidés par l'équipe de la Maison des jeunes d'Arpajon, puis par le groupe "Renaissance et Culture" de Longjumeau dirigé par M. Amaury, nous avons pu récupérer une grande partie des débris d'un vase à anses en poterie gris-bleuté (hauteur : 0,33 m, largeur maximum : 0,27 m) qui contenait le trésor, puis mille deux cents pièces de monnaies romaines des I<sup>er</sup> et III<sup>es</sup> siècles. Elles ont été identifiées par le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale qui nous a demandé le dépôt de trois pièces rares (de Gallien, Elagabale et Postume).

---

6. Arr<sup>t</sup> de Palaiseau, canton de Limours. Cette trouvaille a été annoncée dans le journal *Le Monde* du 24 avril 1966.

Après étude, le trésor a été partagé entre les inventeurs, mais le gisement où a été repéré par la suite un sol dallé de pierres avec joints en fonte, fera, nous l'espérons, l'objet de futures recherches.

P. PERROLLET.

### *Villa gallo-romaine de Souzy-la-Briche*

Des fouilles ont été reprises à proximité de la villa gallo-romaine découverte en 1865 par M. le comte de Saint-Périer. La surveillance en a été confiée à M<sup>me</sup> de Saint-Périer.

## BIBLIOGRAPHIE

---

*Armorial de la généralité de Paris* dressé par Charles d'HOZIER en exécution de l'édit de novembre 1696 et publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale avec une introduction et des notes par J. Meurgey de Tupigny. Tomes I, II et III, Mâcon, impr. Protat, 1965-6, in-4°.

Le tome IV doit paraître en 1967.

BESNIER (R.). *Les synodes du diocèse de Paris de 1715 à 1790*, dans *Etudes de l'histoire du droit canonique dédiées à Gabriel Le Bras*. Paris, Sirey, 1965, 2 tomes in-8°, 1 492 p. (p. 33 à 40).

BLENEAU (D.). *Etude de la vallée de la Seine de la confluence avec l'École jusqu'à Corbeil*. Diplôme d'études supérieures de géographie. Paris, 1965.

BONNET (François). *Les résidences secondaires des Parisiens dans la vallée de l'Essonne en amont de La Ferté-Alais*. Diplôme d'études supérieures de géographie. Paris, 1965.

BROWAEYS (X.). *Etude morphologique de la vallée de l'Essonne entre Maisse et Malesherbes*. Diplôme d'études supérieures de géographie. Paris, 1965.

CHARBONNIER (H.). *Etude morphologique et carte de la vallée de l'École entre Noisy-sur-École et Saint-Germain-sur-École*. Diplôme d'études supérieures de géographie. Paris, 1965.

CHATILLON (J.). *Etude morphologique de la vallée de l'Essonne*. Diplôme d'études supérieures de géographie. Paris, 1964.

*Dictionnaire de biographie française* publié sous la direction de ROMAN-D'AMAT et de P. LIMOUZIN-LAMOTHE, fasc. LXI, LXII et LXIII. Paris, Letouzey et Ané, 1965, in-4°.

Biographies du marquis Jean-Joseph-Paul-Augustin Dessolle (1767-1828), militaire de carrière, officier de l'armée impériale jusqu'en 1812, rallié à Louis XVIII dont il fut ministre des affaires étrangères en 1819, décédé au château de Monthuchet à Saulx-les-Chartreux; Catherine-Alphonsine des Ursins (1572-1636), abbesse de l'abbaye d'Yerres; Bureau de Dicy, capitaine de Corbeil, seigneur d'Ablon, de Vaux-sur-Essonne, de Montgermont, etc., mort en 1421; Pierre-François Didot (1731-1795), propriétaire de la papeterie d'Essonnes, beau-père de Bernardin de Saint-Pierre; Henri Didot, son fils, mort à Saulx-les-Chartreux en 1852; Léger Didot (1767-1829), fils de Pierre-François, qui développa la papeterie d'Essonnes; Louis Dinet (1592-1650), évêque de Mâcon, mort à Juvisy; Paul-Octave Doin (1848-1919), éditeur, propriétaire du château de Semont près Dourdan; Pierre Dolivier (1746-vers 1811), ancien curé de Mauchamps, délégué à l'Assemblée du bailliage d'Etampes, professeur à l'Ecole centrale de Seine-et-Oise, auteur d'un *Essai sur la justice primitive* dans lequel il proclamait que la terre devait être propriété collective; Antoinette Donavie, religieuse sous le nom de Célestine de La Croix (1827-1907), fondatrice de la congrégation enseignante et hospitalière des Dames du Sacré-Cœur de Jésus qui avait une succursale à Athis-Mons; Gaston-Henri-Pierre Donnet (1867-1908), journaliste mort à Soisy-sur-Seine; Pierre Doreau, né en 1847, aumônier du sanatorium de Champrosay en 1893, auteur d'œuvres religieuses et de polémiques antisémites sous le pseudonyme de Jean Briseccou; Maurice Dormann (1881-1947), né à Etréchy, directeur du *Réveil d'Etampes*, grand invalide de la guerre 1914-1918, député en 1928, ministre des pensions pendant cinq semaines en 1930-1931, sénateur en 1935, membre du Conseil économique; Renaud de Dormans (1346-1386), prévôt d'Auvers-Saint-Georges; Antoine Dorsanne (1664-1728), prêtre janséniste, conseiller du cardinal de Noailles, archidiacre de Josas; Jean-Henri Dotteville (1716-1807), oratorien, traducteur d'auteurs latins, né à Palaiseau; Henri Doulcet (1857-1916), évêque de Nicopolis, mort à Palaiseau; son frère Jean-Marie-Augustin Doulcet (1865-1928), ambassadeur né au château de Lozère et inhumé à Palaiseau; Eugène Dramard, magistrat né à Etampes en 1831, auteur d'une notice historique sur l'origine de la ville d'Etampes (1855) et de *Episodes de la Révolution française dans le département de Seine-et-Oise* (1872); Armand Ménard dit Dranem (1869-1935), chanteur comique, fondateur de la maison de retraite des anciens acteurs de café-concert de Ris-Orangis, inhumé à Ris-Orangis; Elisabeth Thomas de Monlaur, épouse Dreuillet (1646-1730), poétesse morte à Sceaux.

DUCROT (Janine). *Ile-de-France berceau de mon pays*. Paris, Nouvelles Editions latines, 1966, in-12, 256 p., nombr. ill.

*Essonne (L')*. Corbeil-Essonnes, préfecture, 1966, in-4°, 54 p.

Brochure destinée à faire connaître les principales caractéristiques de cette nouvelle circonscription et à annoncer les transformations qu'elle va subir en raison de la croissance rapide de la région parisienne.

*France. Visitez trois vallées dans l'Essonne.* Dépliant touristique édité par l'Association pour la protection des vallées de l'Essonne.

Circuit des vallées de l'Essonne, de l'Ecole et de la Juine.

FRUIT (J.-P.). *La région de La Ferté-Alais, Cerny, Boissy-le-Cutté; étude morphologique.* Diplôme d'études supérieures de géographie. Paris, 1964.

GEBER (Raymond-Auguste). *Milly-la-Forêt. Cent dates d'histoire locale des origines à 1810.* Hatten, 1965, in-4°, 18 p. ronéot.

GOTTMANN (Jean). *Documents pour servir à l'étude de la structure agraire de la moitié occidentale de la France. Rapport de l'enquête dirigée par Albert Demangeon en 1936-1940.* Paris, A. Colin, 1964, in-8°, 348 p.

Tableau analytique de la structure agraire de la France de l'ouest y compris les plaines autour de Paris à la veille de la seconde guerre mondiale.

LESORT (André), BERNUS (Pierre), RICHARD-RIVOIRE (Monique), BOYE (Maurice-Pierre). *Visages de l'Île-de-France.* Paris, Horizons de France, 1964, in-8°, 224 p., très nomb. ill. N° 4 de la collection "Les Nouvelles Provinciales". Réédition très rénovée de l'ouvrage paru en 1948.

HERON DE VILLEFOSSE (René). *L'Île-de-France.* Paris, Fayard, 1965, 239 p., ill., de Georges Lemoine.

MENAGER (L.-R.). *Considérations sociologiques sur la démographie des grands domaines ecclésiastiques carolingiens, dans Etudes du droit canonique,* dédiées à Gabriel Le Bras. Paris, Sirey, 1965, 2 tomes in-8°, 1 492 p. (p. 1317-1335).

Nouvelles observations sur les données démographiques et sociologiques qu'il est possible de tirer des polyptyques carolingiens. Bonne critique des conjectures faites autrefois par Ferdinand Lot. Rectifie certaines des hypothèses proposées par MM. Chantebout et Jacquart dans leur article publié dans notre précédent bulletin.

OLIVIER-MICHEL (F.) et GISLER (C.). *Paris. Île-de-France. Guide artistique.* Paris, Pierre Tisné, 1964, in-8°, 118 p., nomb. ill.

**SAINT-JOSEPH (Mère).** *L'ouvrière de la Providence, la vénérable mère Marie Poussepin (1653-1744)*. Paris, Nouvelles Editions latines, 1962, in-4°, 95 p.

Fondatrice de la congrégation des Sœurs de la Charité, originaire de Dourdan.

*Seine-et-Oise, essai de synthèse.* S.l., SEMEASO, 1964, non pag., table, graph., cartes.

Etude démographique insistant sur la rencontre de deux mouvements de congestion, l'un issu de Paris, l'autre de la province. Afflux de population dans les vallées et les axes de transport et dépeuplement rural. Migrations journalières et de week-end.

**VARAIGNE (Philippe).** *Un curieux procès en 1765*. Paris, Editions du Scorpion, 1966, in-12, 190 p.

Publication presque intégrale des deux procès intentés à Jean-Henri Papin, curé d'Ormesson-sur-Marne (Val de Marne) en 1765 au bailliage de Briec-Comte-Robert et à l'officialité de l'évêché de Paris à cause d'un sermon imprudent fait le 10 mars à la suite des exhumations des corps qui se trouvaient dans l'ancienne église et dans l'ancien cimetière.

*Zones d'activités de la Région parisienne : 1. département de l'Essonne.* Paris, SODIC, 1965, in-8°, 26 p.

Renseignements généraux; programme d'équipement et situation actuelle des différentes zones: Bures-Orsay, Massy. Plans.

## Périodiques

*Arcueil et ses hôtes illustres dans l'Observateur commercial et financier*, juin 1966, p. 5-8.

**BEDEL (Jean).** *Rendez-vous à Vauboyen, le moulin des Arts dans Le Guide des antiquités A B C Décor*, n° 21, juillet 1966, p. 21-25.

Centre artistique et culturel créé par l'éditeur Pierre de Tartas réunissant peintres, graveurs, sculpteurs, céramistes, tapissiers, etc., ouvert aux visiteurs tous les dimanches.

**BERTOUILLE (H.).** *Ferruginisation des sables dans Bulletin de l'Association française pour l'étude du Quaternaire*, n° 1, 1964, (1965), p. 76-84, graphiques.

Etude des sables d'âge stampien de la butte-témoin de Montaubert à Bondoufle.

CAILLEUX (André). *Notes d'excursion dans Bulletin de l'Association française pour l'étude du Quaternaire*, n° 1, 1964, (1965), p. 66-71.

Excursion géologique à Arpajon, Saint-Chéron, Dourdan et Boissy-le-Cutté.

CHADEAU (André). *Sur le rôle de l'administration préfectorale en grande banlieue parisienne dans La Revue administrative*, 1905, n° 105, p. 311-315.

CHARTIER (Marcel-M.). *L'eau dans une métropole et sa région : bilan et perspectives pour la Région parisienne dans l'Information géographique*, mars-avril 1965, n° 2, p. 69-72.

CLAUDE-SALVY. *Un château d'Ile-de-France : Ormesson dans Jardin des Arts*, décembre 1965, p. 20-25.

*Constructions scolaires et universitaires dans Hygiène et confort des collectivités*, n° 59 spécial, 1963.

p. 38-39: Lycée mixte de Montgeron; p. 53: Lycée mixte de Villeneuve-le-Roi; p. 68-69: Bibliothèque de la Faculté des sciences d'Orsay.

DANIEL (Raoul). *La butte Saint-Martin de la Roche, commune d'Etréchy dans Bulletin de la Société préhistorique française*, LXII, 1965, (1966), p. 539-546, 3 fig.

Cette butte formée de sables stampiens ou de Fontainebleau avec banc de grès qui a été exploité par les carriers (d'où impossibilité d'établir une bonne stratigraphie) a déjà été fouillée par le docteur de Saint-Périer et par G. Courty. L'auteur y a fait des sondages qui lui permettent les conclusions suivantes: un campement protomagdalénien devait se trouver dans la partie N.-E. du plateau; un petit emplacement tardenoisien du type Piscop se trouvait sur le bord du plateau et une habitation néolithique (chasséen ou groupe de Cerny) était située au sommet de la pente sud dominant l'ermitage de Fontainelivau.

DANIEL (Raoul). *Le gisement mésolithique du "désert d'Auffargis". Contribution à l'étude de son outillage dans Bulletin de la Société préhistorique française, c. r. s. m.*, déc. 1965, p. CCCVII-CCCXIV, 3 fig.

Gisement situé entre le ruisseau des "Vaux-de-Cernay" et la route des Vaux à Auffargis, découvert en 1938, publié en 1945 et étudié déjà par maints auteurs. Un seul niveau archéologique a été repéré ainsi qu'un pavement discontinu en plaques de meulière. Aucune fosse, aucun fond de cabane, aucun foyer n'ont été relevés. Inventaire des pièces recueillies par R. Daniel, F. Champagne et R. Espitalié.

DEVRED (capitaine). *Le commissaire de police et la gendarmerie vus par un habitant d'Etampes en 1840 dans Gendarmerie nationale*, 1964, n° 61, p. 43-44.

Considérations sur les fonctions du commissaire de police et des gendarmes d'Etampes faites par un habitant d'Etampes en 1840 et consignées dans deux volumes manuscrits intitulés "Tableau d'Etampes, 1840" conservés à la Bibliothèque municipale d'Etampes.

ESCOURROU (Pierre). *Un exemple de déplacement quotidien de personnes en Seine-et-Oise : le transport des élèves du lycée de Corbeil-Essonnes en 1963 dans Etudes de la Région parisienne*, avril 1966, p. 8-21.

*Essonne : équilibre entre la zone urbaine et la zone rurale dans Vie française*, n° 1065, 22 oct. 1965, p. 20, carte.

JEULIN (Maurice). *Videlles, vieux papiers, vieux souvenirs dans Le Républicain* du 2 septembre au 2 décembre 1966. Texte d'un testament de 1576 conservé dans les Archives municipales de Videlles. Les gelées de 1709, 1789 et 1795, la disette de 1795 à 1797, les travaux communaux exécutés de 1846 à 1850.

JOLY (Fernand). *Notes d'excursion dans la région de Fontainebleau dans Bulletin de l'Association française pour l'étude du Quaternaire*, n° 1, 1964, (1965), p. 72-75.

Excursion géologique en Hurepoix et en forêt de Fontainebleau (sites caractéristiques de phénomènes d'accumulation périglaciaire).

LEVY (Claude). *Une source fondamentale pour l'histoire de la société rurale en 1900 : les monographies des instituteurs de Seine-et-Oise d'après les recherches de J. Dupaquier dans Etudes de la Région parisienne*, 1964, n° 3, p. 4-7.

MERLIN (J.). *Les moyens de transport et le rythme d'urbanisation. Le cas particulier de l'agglomération parisienne dans Etudes de la Région parisienne*, n° 9, 1966, p. 1-7. Analyse de quelques exemples précis (lignes de chemin de fer, autoroutes) pour déterminer le rôle des transports dans le développement des villes de banlieue.

MICHEL (Jean-Pierre). *Description de phénomènes périglaciaires dans les sables oligocènes (stampiens) de la butte témoin de Champlan dans Bulletin de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing*, 1966, p. 55-59.

PIGANIOL (André). *Informations archéologiques. Circonscription de Paris (région nord)* dans *Gallia*, XXIII, 1965, (1966), fasc. 2, p. 310-311, 1 fig.

Compte rendu des fouilles exécutées à Longjumeau en 1964 par l'Association Renaissance et Culture de Villemoisson.

POISSON (Georges). *A la découverte des petits musées de l'Île-de-France* dans *Jardin des Arts*, nov. 1964, p. 60-68.

Cite, dans la banlieue sud de Paris : le musée de la rose à L'Hay-les-Roses, le musée Raspail à Cachan, le musée de la Société des Amis de Meudon dans la maison d'Armande Béjart.

POISSON (Georges). *Sceaux, domaine princier* dans *La Revue française*, 1964, n° 161, p. 13-23.

La Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France a publié en 1965 le tome XV de ses *Mémoires*, entièrement consacré à Paris, et en 1966 le *Bulletin* n° III qui contient la bibliographie analytique des publications d'histoire et d'archéologie concernant Paris et la Région parisienne imprimés en 1962.

Le *Bulletin des Amis d'Etampes* de 1965 a été distribué en mars 1966. Nous y avons relevé les articles suivants : p. 9-14, *Jean Guettard* par M<sup>me</sup> de Saint-Périer; p. 15-21, *Geoffroy Saint-Hilaire* par M<sup>me</sup> Lejeune, article extrait de l'*Observateur commercial et financier*; p. 23-30, *Les sépultures des églises Saint-Basile et Sainte-Croix d'Etampes* par Bernard Jeanson qui reprend en le développant l'article paru dans notre bulletin de 1964; p. 31-32, *La porte Bressault* par M<sup>me</sup> de Saint-Périer et Bernard Jeanson.

La Société des Amis de la région de Rambouillet et de sa forêt a publié cette année les bulletins 10 et 11 de sa revue intitulée *Pays d'Yvelines, de Hurepoix et de Beauce*. Le premier est entièrement consacré à Rochefort-en-Yvelines où vient d'être créé un magnifique golf dans le parc du château ainsi sauvé de la destruction. Le second présente les divers aspects de Beynes, commune du canton de Montfort-l'Amaury.

Trois bulletins de la société "Le Vieux Saint-Maur" ont paru récemment : Dans celui de 1964, nous avons relevé plusieurs articles relatifs à Chennevières-sur-Marne (p. 484-485,

*Un notable, M. Casenave* par M. Cordelle; p. 486-490, *La préhistoire à Chennevières* par Jean Arènes), quelques notes de M. Morel d'Arleux sur La Queue-en-Brie et une petite étude de M. Henri Pouvreau : *Au château des Marmousets à La Queue-en-Brie*, évoquant la visite en ce lieu de la troupe du théâtre Antoine en 1901. Dans le bulletin de 1965, une note d'André de Cayeux précise la véritable étymologie de La Queue-en-Brie. Quant au n° 3 de 1966, il est entièrement consacré à Saint-Maur.

Le Cercle d'études savantes, archéologiques et folkloriques de Villeneuve-le-Roi a distribué son bulletin n° 3 (année 1965). M. P. Cséry y étudie le menhir de "Pierre Fitte" qui a été transféré dans le parc de la mairie. Il annonce la mise en souscription de son *Histoire de Villeneuve-le-Roi*.

La Société historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie française a publié en décembre 1965 son bulletin n° 4. Nous y avons remarqué les articles suivants : *Les armoiries du Plessis-Trévise* par Robert Louis; *Vagabonds et mendiants au XVIII<sup>e</sup> siècle* par E. Lebeau; *Albert Thomas (1878-1932)* par le regretté Emile Jean, et *Les châtelains de La Lande et leur domaine* par Raymond Klein.

Le journal interparoissial *Cités Nouvelles*, publié sous la direction de M. l'archiprêtre de Corbeil, publie fréquemment des articles concernant l'évolution de l'agglomération de Corbeil-Essonnes et des villes voisines. Nous signalons entre autres : dans le n° 1 de Noël 1965, p. 3, *Le musée Saint-Jean* par A. Cros et, p. 6-7, *Où en est l'Essonne ?* par André Lire. Dans le n° 3 de mars 1966, *Feu vert pour Evry* par Bertrand Peyregne et *Corbeil-Essonnes et ses vieilles églises* qui nous apprend où en sont les travaux de l'intérieur et du clocher de Saint-Spire, et que prochainement des réparations seront entreprises à Saint-Etienne qui n'a pas été restaurée depuis 1863, date à laquelle furent réparés les dégâts de l'explosion de la poudrerie de 1820.

MM. LAHAYE et COUBARD ont continué la publication, dans le bulletin paroissial de Quincy et Boussy *En Equipe*, de leurs recherches sur ces paroisses et leurs environs : *Varennnes-Jarcy* en janvier, février et octobre; *Les prieurs d'Épinay-sous-Sénart*, de février à mai; *Les fontaines de Quincy*, en mai; *Le canal d'Épinay et les eaux de Brunoy*, en juin-juillet.

Dans le douzième bulletin municipal publié en mai 1966 par la ville de Corbeil-Essonnes, est fait le point des réalisations et des travaux en cours et sont annoncés les travaux à accomplir d'ici vingt ans aussi bien sur le plan de l'habitation, des sports, de la santé, des communications, que sur le plan culturel. L'utilisation de la chapelle Saint-Jean, dont la restauration sera bientôt achevée, est à l'étude.

Le *Bulletin officiel municipal d'Etampes* a publié plusieurs articles historiques : dans le n° 1 (juillet 1963), nous avons relevé : *La tour Guinette, prison* par M. le chanoine Guibourgé (p. 10-11) et *Le musée d'Etampes* par M<sup>me</sup> de Saint-Périer (p. 24-25); dans le n° 2 (janvier 1964) : *Etampes, son Hôtel de ville* par M. le chanoine Guibourgé (p. 6-7); *Un artiste à Etampes, Maurice Thierry* par M. Ch. Jardin (p. 34-36) et *La grande histoire d'une petite ville* par M<sup>me</sup> de Saint-Périer (p. 22 à 30), étude continuée dans les bulletins n° 3 (été 1964), n° 4 (hiver 1965) et janvier 1966.

La préfecture du Val-de-Marne a diffusé trois nouveaux numéros de son bulletin d'informations *Connaissance du Val-de-Marne* : le n° 3 du 15 novembre 1965, le n° 4 du 15 avril 1966 et le n° 5 du 1<sup>er</sup> octobre 1966. Nous avons remarqué dans le n° 3 les articles suivants : p. 9, *Le marché d'intérêt national de Rungis et l'aménagement de la région sud de Paris*; p. 17, *Les services d'Electricité de France et de Gaz de France dans le département du Val-de-Marne* (future centrale électrique de Vitry-sur-Seine, centrale Arrighi de Vitry-sur-Seine et centrale gazière d'Alfortville) et la suite de l'annuaire administratif du département; dans le n° 4 : *Réflexions diverses sur les grands ensembles*; *Exposition Romain Rolland au lycée d'Ivry-sur-Seine*; *Grands équipements industriels*; *Le complexe ferroviaire de Villeneuve-Saint-Georges*; *Rubrique administrative*; et, dans le n° 5, des informations relatives aux maisons des jeunes, aux théâtres (de Saint-Maur et Villejuif), aux sports (parc départemental de Choisy-le-Roi), à l'urbanisme et aux activités industrielles (Choisy-le-Roi, Evry, Maisons-Alfort).

**Travaux en cours**

ECHALIER (M<sup>lle</sup>). *La population de Seine-et-Oise sous le Consulat et l'Empire* (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

FINE (M<sup>lle</sup>). *La population de Seine-et-Oise sous la Restauration* (thèse de 3<sup>e</sup> cycle).

FAUGERE (M<sup>lle</sup>). *Les structures économiques et sociales de Valenton au XVIII<sup>e</sup> siècle* (D. E. S. d'histoire).

GUILLOSSOU (M<sup>lle</sup>). *Les structures agraires de Wissous au XVIII<sup>e</sup> siècle* (D. E. S. d'histoire).

TODD (Christopher). *La Harpe (et son séjour à Corbeil pendant la Révolution)* (thèse de l'Université de Londres).

---

## CHRONIQUE

---

### **Circonscriptions administratives**

Le décret n° 66-338 du 2 juin 1966, paru au *J. O.* du 3 juin, p. 4 421, a créé le canton de Saint-Arnoult-en-Yvelines dans le département des Yvelines. Il comprend les communes suivantes : Ablis, Allainville, Boinville-le-Gaillard, Bonnelles, Bullion, La Celle-les-Bordes, Clairefontaine, Craches, Longvilliers, Orsonville, Paray-Douaville, Ponthévrard, Prunay-sous-Ablis, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Martin-de-Bréthencourt, Sainte-Mesme et Sonchamp.

Le décret n° 66-339 du 2 juin 1966, paru au *J. O.* du 3 juin 1966, p. 4 421-4 422, a modifié les circonscriptions territoriales des arrondissements de Mantes-la-Jolie, Rambouillet, Saint-Germain-en-Laye, Versailles, Pontoise, Palaiseau, et a créé l'arrondissement d'Evry. L'arrondissement de Rambouillet comprend les cantons de Chevreuse, Montfort-l'Amaury, Rambouillet et Saint-Arnoult-en-Yvelines. L'arrondissement d'Evry remplaçant l'arrondissement de Corbeil-Essonnes groupe les cantons de Brunoy, Corbeil-Essonnes-nord, Corbeil-Essonnes-sud, Juvisy, Milly-la-Forêt et Montgeron. Les cantons de Boissy-Saint-Léger, Chennevières, Villeneuve-Saint-Georges et Villeneuve-le-Roi en dépendront jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi du 10 juillet 1964 réorganisant la Région parisienne. L'arrondissement de Palaiseau comprend les cantons d'Arpajon, Athis-Mons, Limours, Longjumeau, Massy, Palaiseau et Savigny-sur-Orge.

Le décret n° 66-340 du 2 juin 1966, paru du *J. O.* du 3 juin 1966, p. 4 422, a créé les arrondissements d'Argenteuil et d'Etampes. L'arrondissement d'Etampes groupe les cantons d'Etampes, La Ferté-Alais, Méréville et les communes du canton de Dourdan réduit de moitié par la création du canton de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

### **Circonscriptions archéologiques**

M<sup>me</sup> Paulette Cavaller a été nommée, à compter du 1<sup>er</sup> avril 1966, « correspondant des descriptions archéologiques de la Région parisienne (antiquités historiques et préhistoriques) » pour le département de l'Essonne.

Il est rappelé que toutes les découvertes archéologiques doivent être signalées aux directeurs de la circonscription (pour la préhistoire, M. Gérard Bailloud, 29, rue Descombes, Paris-17<sup>e</sup>, et pour la période historique, M. Michel Fleury, Hôtel d'Aumont, 5, rue de Jouy, Paris-4<sup>e</sup>), soit directement, soit par l'intermédiaire d'un correspondant. M<sup>me</sup> Cavaller se rendra volontiers sur place pour vérifier l'intérêt des découvertes. Il suffit de lui écrire 47, rue Féray, à Corbeil-Essonnes, ou de lui téléphoner à son domicile : 496-12-12, ou à son bureau : 437-20-00, poste 281.

### **Circonscriptions religieuses**

Par décision pontificale du 7 octobre 1966, les diocèses de Paris et de Versailles sont divisés en sept nouveaux diocèses correspondant aux nouveaux départements. Ils constituent, avec le diocèse de Meaux, la nouvelle province ecclésiastique de Paris. Les diocèses de Chartres, Orléans et Blois, détachés de la province de Paris, sont rattachés à celle de Bourges.

Dans l'Essonne, le siège de l'évêché a été fixé à Corbeil-Essonnes; l'église Saint-Spire devient cathédrale.

### **Conférence des Sociétés savantes de Seine-et-Oise**

Le 24<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes de Seine-et-Oise s'est tenu à Corbeil les vendredi 3 et samedi 4 juin.

La première séance a été ouverte le vendredi 3 juin, à 10 heures, en l'hôtel de ville de Corbeil sous la présidence de M. Levron, directeur des Services d'archives de Seine-et-Oise. M. Robert de Courcel, président de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix, rappela brièvement le passé de Corbeil en insistant sur le rôle important que cette ville a toujours joué dans la région parisienne, rôle qu'elle conservera dans l'avenir. Il remercie les représentants des sociétés savantes qui sont venus de tous les horizons de la Seine-et-Oise pour tenir leur congrès à Corbeil.

M. Levron évoque ensuite le passé de la Conférence des Sociétés savantes, créée en 1902, qui groupe actuellement vingt-deux sociétés. Il présente son rapport financier : grâce à la somme de 1 000 francs dont il dispose, il a l'intention de publier un bulletin donnant la liste des communications faites au cours des congrès tenus depuis 1949 avec toutes les indications bibliographiques utiles.

M. Jacques Samsoen, conservateur du musée de Maule, membre de la Société historique de Pontoise et du Vexin, fait une communication sur Maule et son musée; il évoque l'importance de Maule aux temps préhistoriques, protohistoriques, gallo-romains et francs, et fait l'histoire de l'intéressant musée dont il a la conservation.

M. le Révérend Père Verbrugge, de la Société de Corbeil, raconte l'histoire de la petite chapelle Saint-Charles de Courances, dont la conservation semble maintenant assurée.

M. Blottière, au nom de la Société des Amis du Mantois, évoque très brillamment la conférence du Champ de La Chat de 1419, dont il a su retrouver l'emplacement exact à mi-chemin de Mantes et de Meulan.

M. Jean Jacquart, de la Société de Corbeil, présente avec son éloquence et son enthousiasme habituels une étude du paysage rural du Hurepoix à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Cette première séance est levée à 12 h 20.

La deuxième séance commence à 14 h 30 par une courte allocution de M. Jacquart, secrétaire adjoint de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France, qui présente d'abord les excuses de M. de Surirey de Saint-Rémy qui n'a pu assister au congrès, puis rappelle les avantages que cette Fédération offre aux sociétés fédérées et l'intérêt de ses publications. Il présente le tome XV des *Mémoires* et le *Bulletin* n° 3 sortis de presse depuis peu.

M<sup>e</sup> Chanson, membre de la Société de Corbeil, de la Société des Amis du Hurepoix et de la Société des Amis de la Région de Rambouillet, raconte de façon fort spirituelle la vie du capitaine Paul-Lucien Voulet, Dourdannais qui s'illustra dans la conquête du Niger et du Soudan, et expose les circonstances mystérieuses et tragiques de sa mort en 1899.

M. Blottière, au nom de la Société de Pontoise et du Vexin, explique l'origine du pseudonyme de Gérard de Nerval; il

analyse de façon minutieuse et subtile les liens du poète avec le Valois et la façon dont il idéalisa ses souvenirs d'enfance.

M. Lahaye, de la Société de Corbeil, présente avec humour un adepte de Mesmer à Quincy-sous-Sénart, le curé Hervier.

Enfin M. Rouet, de la Société des Sciences de Versailles, lit une communication qu'il a écrite en collaboration avec M. Montégut sur le recul de la flore dans la Région parisienne dû à l'urbanisation intensive actuelle.

La séance est levée à 17 h 30.

Le Congrès reprend le samedi matin à 10 heures, en présence de M. le préfet Orsetti, de M. le sous-préfet Fortin et de M. le Conseiller général, maire de Corbeil-Essonnes. M. Levron présente les excuses de M. Wladimir d'Ormesson, de l'Académie française, qui a renoncé à présider le Congrès à la suite de son deuil récent. Il rappelle le rôle important qu'ont joué les Sociétés savantes dans le passé et se réjouit de les voir appelées à un nouvel essor étant donné le goût que prend actuellement le public pour tout ce qui touche à l'histoire et à l'archéologie.

M<sup>me</sup> Odette-Paul Boucher, de la Société historique de Rambouillet, évoque la vie à Houdan du xvii<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle d'après les registres de la fabrique paroissiale dont elle a su tirer les enseignements les plus riches.

M<sup>me</sup> Cavaller, de la Société de Corbeil, en hommage à la mémoire de M<sup>me</sup> Chabrut, raconte la vie troublée d'un seigneur de Grigny, compagnon de Villon.

M<sup>me</sup> de Saint-Périer, de la Société des Amis d'Etampes, présente des vestiges archéologiques mis au jour récemment: un réchaud en poterie grossière trouvé à Morigny; des céramiques gallo-romaines découvertes sur le site bien connu de Souzy-la-Briche, et une pierre assez mystérieuse provenant de l'église de Morigny. Elle fait circuler ensuite les magnifiques photographies des célèbres clés de voûte de l'église Notre-Dame d'Etampes qui ont pu être réalisées grâce aux échafaudages qui se trouvent dans l'église, photographies qui permettront enfin une bonne étude de ces sculptures remarquables.

Pour terminer, M. Levron fait revivre les dernières années du château d'Ormesson à Enghien-les-Bains, berceau de la famille Lefèvre d'Ormesson qui l'abandonna au xviii<sup>e</sup> siècle au profit du château d'Amboile rebaptisé Ormesson, et qui fut démoli vers 1850 après avoir abrité d'illustres personnages.

Le Congrès est clos à 12 heures précises.

Un vin d'honneur, offert par la municipalité, réunit les congressistes autour de M. Combrisson qui expose les efforts que fait la ville de Corbeil-Essonnes pour sauvegarder les peu nombreux monuments du passé qui lui restent : les églises Saint-Spire et Saint-Etienne et la chapelle Saint-Jean dont la restauration est en bonne voie.

Après un déjeuner amical au restaurant l'Escargot, les congressistes visitèrent sous la conduite de M. Delaunay, architecte des Monuments historiques, l'église Saint-Spire que des travaux récents ont considérablement rajeunie et embellie mais qui pose aux archéologues des problèmes complexes, puis la chapelle Saint-Jean enfin sauvée de la ruine et qui retrouvera bientôt son élégance originelle et une fonction d'elle.

### **Congrès international des Sciences préhistoriques**

J'ai participé comme membre titulaire au VII<sup>e</sup> Congrès international des Sciences préhistoriques, qui s'est tenu à Prague du 21 au 27 août 1966.

Prague a connu, au cours de l'été, 18 congrès différents depuis le Congrès de la Fédération européenne des cultivateurs de houblon, jusqu'au Colloque international sur les problèmes concernant les usines à gaz. Le Congrès des Sciences préhistoriques et protohistoriques fut certainement une des plus importantes manifestations : 1 400 membres scientifiques, 600 communications en 10 auditoriums parallèles où, de demi-heure en demi-heure, les conférenciers se succédaient.

Ce Congrès s'est déroulé sans heurts, grâce à une organisation presque parfaite. Les travaux commençaient à 8 h 30, et se terminaient vers 18 h ; le soir, il y avait des présentations de films archéologiques provenant de différents pays. Le 22 août, était organisée une réunion amicale où la bière tchécoslovaque coula à flots : l'archéologue moderne sait être gai et bruyant !

Le 24, on partait en excursion par autocars : on pouvait choisir entre la visite du système défensif de Zavist (Hallstatt, La Tène), ou la visite de l'habitat néolithique fouillé à Bylany. Le 25, on pouvait goûter un délicieux concert de musique de chambre tchèque par l'ensemble "Ars Rediviva". Le 26, il y avait au soir une somptueuse réception de clôture au palais Cernin.

En outre, deux expositions furent mises sur pied à l'occasion du congrès : 1° "Nouvelles découvertes archéologiques en Tchécoslovaquie"; 2° "La préhistoire sur le territoire de la Tchécoslovaquie", remarquable par sa présentation muséologique.

Le niveau des communications<sup>1</sup> au cours du congrès fut inévitablement inégal. Les différentes communications étaient réparties en huit sections : I. Théorie et Méthodologie; II. Préhistoire et Protohistoire des continents non européens; III. Paléolithique et Mésolithique; IV-A. Néolithique et Enéolithique; IV-B. Age du bronze; V. Age du fer; VI. Epoque romaine et Epoque des migrations; VII. Archéologie médiévale; VIII. Anthropologie, Paléontologie et Numismatique.

Un congrès est fertile en contacts humains; j'ai eu l'avantage ainsi de rencontrer des Russes et des Polonais, comme des Indiens ou des Australiens, sans compter des Français et des Allemands. Je dirai ici, pour conclure, que j'ai trouvé les Tchèques gens aimables et serviables, de commerce agréable et efficace. De plus, il m'a semblé qu'ils font un réel effort pour sauver et revaloriser leurs trésors du passé<sup>2</sup>.

A.-R. VERBRUGGE.

### Monuments historiques et objets d'art

Au cours de l'année 1966, ont été classés monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire les monuments suivants : le château du Marais au Val-Saint-Germain (toitures, douves, sol de la cour...); le gisement préhistorique situé de part et d'autre du chemin des Carrières à Verrières-le-Buisson<sup>3</sup>; le château de La Celle-les-Bordes; une cheminée xv<sup>e</sup> siècle appartenant au docteur Spitz à D'Huisson-Longueville; les églises de Marcoussis, d'Orveau, de Saint-Cyr-la-Rivière, de Saint-Cyr-sous-Dourdan, enfin l'ancien bailliage de Rochefort-en-Yvelines.

---

1. J'ai présenté deux communications: l'une en hommage à l'abbé Breuil (cet hommage avait ceci de particulier qu'il émanait d'un artiste-peintre qui avait travaillé à Prague puis avait rencontré l'abbé Breuil à Pékin), l'autre donnait une vue d'ensemble sur mon prochain livre d'ethnographie australienne.

2. L'Etat a consacré en 1966, 600 millions de couronnes à l'"Académie" qui groupe quelques 136 instituts.

3. Sur ce gisement voir notre bulletin 1965, p. 106.

Sont également protégées les orgues des églises Saint-Basile et Notre-Dame d'Etampes et la croix du cimetière de Maisse.

Le parc du château de La Celle-les-Bordes, le parc et le bois de Villiers-le-Bâcle sont devenus des sites classés; de nombreux sites des bords de la Bièvre ont été inscrits afin de protéger l'ensemble de la vallée.

### Notes d'histoire littéraire et artistique

Bernardin de Saint-Pierre, dans une longue lettre du 26 janvier 1780 adressée à M<sup>me</sup> Necker, fait son autobiographie et se défend des diverses accusations portées contre lui (Hôtel Drouot, 29-30 juin 1966, collection R. Schuman).

Léon Bloy écrit de Bourg-la-Reine le 30 mai 1911 à un ami charitable (Librairie de l'Abbaye, cat. 56, octobre 1966).

Paul Claudel, dans une lettre du 12 septembre 1925 adressée à Henri Massis, rappelle leur commun séjour au couvent des Dominicains du Saulchoir (*idem*, cat. 51, mars 1966).

Jean Cocteau écrivait, le 7 octobre 1950, de Milly-la-Forêt, une lettre virulente à propos d'un article ignoble de *France-Dimanche* relatif à son film "Orphée" (*idem*, cat. 53, avril 1966).

Eugène Delacroix, de Champrosay, remercie Buloz pour le bel article que Gustave Planche lui a consacré dans la *Revue des Deux-Mondes* (*idem*, cat. 56, octobre 1966).

Etienne-Geoffroy Saint-Hilaire, dans une lettre du 5 septembre 1837, protestait contre l'éviction de la statue de Buffon de l'entrée du Muséum au profit de celle de Laurent de Jussieu (Librairie Charavay, cat. 721, juin 1966).

Huysmans prévient Jules Bois le mercredi 22 mai 1905 qu'il sera au Grand Séminaire d'Issy toute la journée du jeudi (Librairie de l'Abbaye, cat. 56, octobre 1966).

Rouget de Lisle se trouvait à Choisy-le-Roi le 22 janvier 1831; il décrit son mauvais état de santé et sa misanthropie (*idem*, cat. 53, avril 1966).

### Bouray-sur-Juine

Le n° 9 de la revue *Archéologia* (mars-avril 1966) présente sur sa couverture une très belle photographie de la statue en cuivre de dieu gaulois découverte en 1845 dans la pièce d'eau du château de Mesnil-Voisin, dit "le dieu de Bouray".

### **Corbeil-Essonnes**

Le festival annuel s'est tenu le 17 juin 1966 dans le jardin de la chapelle Saint-Jean qui est presque entièrement restaurée. On y a présenté "Le soldat Chveik" de l'écrivain tchèque Jaroslav Hasek.

Le 18 juin 1966, sous la présidence de Mgr Letourneur, vicaire général, a été donné en la collégiale Saint-Spire, au profit de sa restauration intérieure, un concert spirituel par l'ensemble Joseph Samson.

### **Dourdan**

Le vernissage du Salon d'arts contemporains de Dourdan a eu lieu le 25 mars 1966 dans le château récemment restauré.

### **Draveil**

Les 9, 10, 11 et 12 juin 1966 s'est déroulé le premier festival de Draveil. Outre d'excellentes manifestations théâtrales et musicales, nous tenons à signaler la matinée consacrée à Alphonse Daudet organisée par M<sup>me</sup> Hélène Fuchs dans le parc même de la propriété où vécut l'écrivain. M<sup>me</sup> Fuchs évoqua de façon charmante la vie de Daudet à Champrosay et un spectacle très réussi ayant pour thème *Les Lettres de mon Moulin* fut donné par les enfants des écoles de Draveil.

### **Marcoussis**

L'O.R.T.F. a présenté le film du Carnaval de Marcoussis 1964 réalisé par MM. Mayeux et Blanchard.

### **Milly-la-Forêt**

Sous la présidence du maire, a été créée en 1966 l'Association culturelle de Milly-la-Forêt destinée à augmenter le capital artistique de la région en animant et en suscitant toutes les formes d'expression culturelle. Elle a organisé, les 17, 18 et 19 juin, les "Heures de Milly" pour rappeler l'amitié qui lia Jean Cocteau à Erik Satie et pour fêter le centenaire de ce grand musicien; un concert de musique moderne, une pièce du théâtre de Cocteau et un concert spirituel en furent les principales manifestations.

## Sceaux

Le musée de l'Ile-de-France au château de Sceaux s'est enrichi de deux sucriers en porcelaine de Mennecey, de style rocaille, munis de leur présentoir et de leur cuillère.

On sait depuis Victor Hugo que, durant presque un siècle, de 1750 environ à 1836, les condamnés aux travaux forcés, avant le départ pour le bagne, étaient conduits dans la cour de l'hôpital de Bicêtre, où ils étaient enchaînés par douze au moyen de carcans qu'on leur rivait autour du cou à grands coups de masse. Les « chaînes » portaient ensuite sur chariots découverts vers Toulon.

Le musée de l'Ile-de-France possédait déjà, sur ce sujet, quatre aquarelles d'un détenu nommé Clocquemin, représentant les diverses phases de l'opération. Le même musée vient d'acquérir une curieuse toile de Léon-Charles Bailly, peintre de Saint-Omer, représentant les forçats enchaînés, aux mines aussi patibulaires que possible, partant de Bicêtre, dans le « petit matin blême », encadrés par leurs argousins.

L'exposition annuelle du Prix de l'Ile-de-France était cette année consacrée à la gravure. Elle a été inaugurée le 23 septembre 1966 à l'Orangerie du château. Cinq prix ont été décernés pour les œuvres suivantes :

*Les écluses d'Ablon* par Michel King (sérigraphie).

*Les ruines de Brimborion à Sèvres* par Maurice Buffet (lithographie).

*Boutique à Meudon* par Danièle Fuchs (eau-forte).

*Les bancs du marché à Brie-Comte-Robert* par Marcel Depré (monotype).

*La place Carnot à Fontenay-aux-Roses* par J.-J.-J. Rigal (aquatinte).

## Sucy-en-Brie

Une erreur s'est glissée dans notre bulletin 1965, p. 116. Le château de Sucy a été acquis par la commune qui désire y installer l'Hôtel de Ville après restauration. Le château de Montaleau où se trouvent actuellement les Services municipaux abriterait alors le Centre culturel.

---

## NÉCROLOGIE

---

Le docteur GAURAZ, bien connu à Mennecy où il naquit en 1884, où il fit toute sa carrière depuis 1911, est décédé le 6 mars 1966. M<sup>me</sup> Gauraz a bien voulu prendre la place de son mari dans notre société.

\*  
\* \*

M. MUCKENSTURN-PARAGOT.

\*  
\* \*

M. René NOGIER.

\*  
\* \*

M. Régis PHARISIER, doyen d'âge de nos adhérents, vient de mourir à 94 ans. Il avait passé son enfance à Corbeil où son père dirigeait le journal *l'Abeille*; puis, comme instituteur et ensuite comme directeur d'école publique, il avait occupé divers postes en Seine-et-Oise. A l'âge de la retraite, il était revenu à Corbeil. S'intéressant aux choses du passé et doué d'une grande mémoire, il aimait évoquer l'histoire de notre ville. Avec lui disparaît un ami fidèle de notre société.

\*  
\* \*

M. André POIRRIER, né à Lumigny (S.-et-M.) le 13 août 1908, est décédé à Milly-la-Forêt le 22 juin 1966. Il habitait Milly depuis de longues années. Il était l'animateur et le bienfaiteur de nombreuses sociétés locales; président de l'Association des Amis de la chapelle Saint-Blaise, vice-président de la Troupe artistique milliaquoise, président d'honneur du Syndicat d'initiative, il fut aux derniers jours de son existence un des artisans de la réussite des "Heures de Milly". Amoureux d'histoire locale, il avait rédigé une importante étude sur les seigneurs de Milly qui parut dans nos bulletins de 1958, 1959 et 1960; il était membre de notre Conseil d'administration depuis 1961.

M. Poirrier était officier dans l'Ordre des Palmes académiques, chevalier du Mérite commercial et titulaire de la médaille d'honneur du Travail.

\*  
\* \*

M. Louis POUPINEL, maire d'Auvers-Saint-Georges depuis 1959, ancien maire de Torfou et ancien conseiller général du canton de La Ferté-Alais, est décédé le 7 mars 1966.

---

---

Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :

M<sup>me</sup> P. CAVAILLER,  
Secrétaire Générale,  
47, rue Féray,  
91 - Corbeil-Essonnes

M. Jean JACQUART,  
Agrégé de l'Université,  
Secrétaire-Adjoint,  
13, rue Ferdinand-Duval, Paris IV<sup>e</sup>

M<sup>e</sup> André CROS, notaire  
91 - Corbeil-Essonnes, Trésorier.

Cotisation annuelle } membre bienfaiteur : **20 F**  
                                  } membre ordinaire : **10 F**

**8 F** pour MM. les Membres du Clergé et de l'Enseignement.

C.C.P. de la Société : PARIS 1508-40.

---

---

## En souscription, l'histoire de MÉRÉVILLE

*Les ouvrages d'histoire locale sont souvent anciens  
et quasiment introuvables.*

*Pour la période historique, leur valeur est unique,  
malgré leur forme parfois désuète et leurs incertitudes  
en ce qui concerne les périodes antérieures  
à la conquête romaine.*

**L'histoire de MÉRÉVILLE et de ses seigneurs**  
écrite par l'abbé BERNOIS  
pour la Société Historique et Archéologique du Gâtinais  
a été publiée à Orléans, en 1903.

Son contenu intéresse toute la Haute-Vallée de la Juine,  
et bien au-delà, puisque  
**REILHAC, des MONSTIERS, la Tour du Pin, LABORDE**  
sont des figures de l'Histoire tout court.

Le château et le parc aux nombreuses fabriques, de renommée  
universelle, où travaillèrent Joseph VERNET,  
Hubert ROBERT, GREUZE, y sont décrits.

L'extraordinaire figure du maître d'œuvre,  
le banquier LABORDE, y est tracée.

Monsieur SAGET, de Méréville, après avoir réuni un groupe  
d'amateurs locaux, a entrepris de rééditer cet ouvrage.

Une souscription est ouverte.

Tous les amis de l'Histoire auront à cœur de s'y associer.

Car le nombre de souscripteurs déterminera le prix de revient,  
entre 30 et 40 F, de chaque volume, de 246 pages,  
illustré sur papier offset 90 g, format 16×24,  
broché, ébarbé et numéroté.

Les amis de cette belle vallée du sud de l'Île-de-France  
seront nombreux à retourner le bulletin de souscription ci-joint  
à Monsieur SAGET, 91 - Méréville.

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à retourner à Monsieur SAGET, 91 - Méréville

M \_\_\_\_\_

demeurant \_\_\_\_\_

désire souscrire à \_\_\_\_\_ exemplaires du livre de l'abbé Bernois,  
Méréville, son château, ses seigneurs, réédition 1967.

Dès que l'on m'aura fait connaître la date de parution et le  
prix exact de chaque volume (lequel prix, en aucun cas, ne pourra  
dépasser 40 F), je m'engage à verser la somme correspondant au  
nombre d'exemplaires ci-dessus demandés.

Je désirerais éventuellement, et selon le prix demandé, faire  
relier \_\_\_\_\_ exemplaires.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

LISTE DE NOS PUBLICATIONS DISPONIBLES

---

**BULLETINS :**

Année 1895 - 1 <sup>re</sup> livraison	Année 1911 - 2 <sup>e</sup> livraison
Année 1897 - 2 <sup>e</sup> livraison	Année 1912 - 1 <sup>re</sup> livraison
Année 1899 - 1 <sup>re</sup> livraison	Année 1912 - 2 <sup>e</sup> livraison
Année 1900 - 2 <sup>e</sup> livraison	Année 1913 - 1 <sup>re</sup> livraison
Année 1902 - 1 <sup>re</sup> livraison	Année 1913 - 2 <sup>e</sup> livraison
Année 1904 - 1 <sup>re</sup> livraison	Année 1914 - unique livraison
Année 1905 - 1 <sup>re</sup> livraison	Année 1944
Année 1905 - 2 <sup>e</sup> livraison	Année 1946
Année 1906 - 1 <sup>re</sup> livraison	Année 1948
Année 1906 - 2 <sup>e</sup> livraison	Année 1951
Année 1907 - 1 <sup>re</sup> livraison	Année 1954
Année 1907 - 2 <sup>e</sup> livraison	Année 1956
Année 1908 - 1 <sup>re</sup> livraison	Année 1958
Année 1908 - 2 <sup>e</sup> livraison	Année 1960
Année 1909 - 1 <sup>re</sup> livraison	Année 1961
Année 1909 - 2 <sup>e</sup> livraison	Année 1962
Année 1910 - 1 <sup>re</sup> livraison	Année 1963
Année 1910 - 2 <sup>e</sup> livraison	Année 1964
Année 1911 - 1 <sup>re</sup> livraison	Année 1965

*Prix* : 8 francs chaque livraison ;  
10 francs chaque bulletin annuel (depuis 1944).

**MEMOIRES ET DOCUMENTS :**

- VII — Promenade artistique en Seine-et-Oise, par MARTIN-SABON.  
VIII — Brunoy, tome I, par Ch. MOTTHEAU.  
X — Brunoy, tome II, par Ch. MOTTHEAU.  
*Prix* : 12 francs le volume.



La Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin, 43, rue de la Roche à Pontoise, dispose des articles suivants de J. DEPOIN relatifs à l'histoire de notre région :

Notre-Dame-des-Champs, prieuré dyonisien d'Fssonnes (Corbeil, 1904, in-8°, 126 p.) .....	10 F
Les vicomtes de Corbeil sous Louis VIII et ses successeurs et notes complémentaires (Corbeil, 1917, in-8°, 12 p.) .....	5 F
La chevalerie étampoise. Les chevaliers et les vicomtes d'Etampes sous Philippe I <sup>er</sup> et Louis VI (Paris, 1910, in-8°, 22 p.) .....	3 F



Notre confrère Maître Jacques Lutrat, notaire à Linards (87), est vendeur d'une collection presque complète de nos anciens bulletins et mémoires. Il fournira toutes précisions aux personnes intéressées par cette offre.

---

---

---

IMPRIMERIE  
HUMBERT & FILS  
LARGENTIÈRE (Ardèche)

---

---